LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

N°55 - Janvier 2024

Bulletin d'informations communales

QUAND ON VOUS DIT QU'ON EST CONTRE LA VIE CHÈRE

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30

SILVIO CAMMAROTA

MAÎTRE D'ŒUVRE
NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
06 30 98 58 16
S.CAMMAROTA@CS-MOE.FR

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privatifs & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre
Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
06 74 25 79 78

TAXI SEB - Le Monastier sur Gazeille

Taxi conventionné sécurité sociale
ADS N°2
Transports assis professionnels
Véhicule climatisé tout confort

06 79 65 95 08

Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

Il y a quelques semaines, nous avons décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes pour essayer de prendre en compte leurs attentes, de permettre un apprentissage de la citoyenneté et de favoriser leur implication dans la vie communale. Après avoir présenté cette initiative aux jeunes de nos deux écoles, j'ai reçu une très belle lettre de motivation spontanée d'Agathe, une élève de CM1, dans laquelle elle m'explique qu'elle a très envie de s'investir car elle « adore son village », qu'elle souhaite « donner des idées pour que la jeunesse s'y sente bien », et enfin qu'elle voudrait « partager son expérience d'enfant et représenter son village ». Ce petit texte plein d'enthousiasme m'a très agréablement surpris, et je tiens donc à la remercier pour cette heureuse initiative. Mais il a surtout démontré que les combats que nous menions depuis longtemps maintenant valaient plus que jamais la peine d'être menés car des jeunes derrière nous étaient eux aussi très attachés à notre belle cité, qu'ils avaient envie d'y être heureux et surtout, qu'ils étaient prêts à s'investir pour cela, ce qui de nos jours n'est pas monnaie courante. Dans un contexte de crises permanentes et de morosité ambiante, ces quelques mots éclairent notre chemin et nous adressent un petit message d'espoir, mais ils nous rappellent aussi nos responsabilités vis-à-vis des jeunes générations auxquelles nous devrons transmettre le moment venu un monde dans un meilleur état que nous l'avons trouvé. S'il y a malheureusement peu de chances pour que ce soit le cas à l'échelle planétaire, nous faisons néanmoins tout notre possible à notre petit niveau pour qu'il en soit autrement et pour être à la hauteur de leurs attentes. Et c'est ici le message que je tiens à adresser à Agathe et à tous nos jeunes qui seront demain les forces vives de notre commune.

Depuis maintenant près de quinze ans, nous faisons le maximum pour dynamiser notre commune et la faire connaître, et tout en essayant de trouver des solutions aux problèmes du quotidien des habitants, nous nous efforçons d'améliorer notre qualité de vie grâce à des investissements structurants qui vont durer dans le temps. Tout cela, nous le faisons car nous sommes convaincus depuis longtemps que notre belle cité aux racines profondément ancrées dans son territoire dispose d'un énorme potentiel, et que si elle a derrière elle un passé hors du commun, elle a surtout un bel avenir qui reste encore à écrire ensemble. Comme je ne le cesse de le répéter depuis des années, l'avenir est à la campagne, et ce, pour de très nombreuses raisons, et la campagne a aussi de l'avenir. Mais cet avenir, il se construit lentement et comme pour une bonne terre en jachère que l'on n'a pas exploitée depuis quelque temps, il faut d'abord labourer en traçant des sillons réguliers, puis planter les bonnes graines en alliant des semences anciennes robustes et des techniques modernes efficaces, et finalement cultiver le sol avec beaucoup de patience et de ténacité pour pouvoir au bout d'un certain temps faire une bonne récolte. Ces principes ancestraux nous les avons donc mis en pratique pour planifier minutieusement le réveil de notre commune qui était plongée dans une sorte de léthargie mais qui ne demandait qu'à se réveiller. Dans un monde où on veut tout tout de suite, nous avons dès 2007 mis en place un plan de développement pluriannuel sur 20 ans en choisissant de travailler sur le temps long, sans tenir compte des échéances électorales ou des critiques peu constructives, et en plaçant l'intérêt collectif et celui de la commune au-dessus de tous les intérêts particuliers. Cette stratégie faite de petits pas mais de grands travaux, de patience et de pugnacité, s'est avérée globalement payante et si nous avons bien évidemment connu des échecs et des déceptions, une grande partie de nos rêves sont aujourd'hui en passe de devenir réalité. Ces résultats visibles nous les devons en premier lieu à l'engagement sans faille des élus successifs que je salue ici qui ont toujours su garder le cap malgré les tempêtes et rester soudés, aux agents communaux qui font leur possible pour mener à bien leur mission, mais aussi à tous les bénévoles et aux citoyens qui s'investissent au service de notre communauté et qui apportent aussi leur pierre à l'édifice. Mais nous les devons aussi à notre gestion rigoureuse qui nous a permis d'augmenter notre capacité d'autofinancement et au soutien financier très important de nos partenaires institutionnels qui ont toujours été présents à nos côtés durant toutes ces années : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, et la Communauté de Communes. Certes pour arriver à faire autant de choses nous avons dû augmenter un peu notre niveau d'endettement, qui reste cependant très raisonnable, mais les investissements que nous avons réalisés serviront encore pendant longtemps aux jeunes générations et cela en valait donc la peine.

Au cours de la décennie écoulée, nous avons tout d'abord concentré nos efforts sur la rénovation des espaces publics : nous avons ainsi réhabilité la majeure partie de notre rue centrale et des rues adjacentes, puis la Place du Couvent, avant de lancer plus récemment l'énorme chantier de la place du Vallat qui vient de prendre fin après plus de deux ans de travaux et qui fut certainement un des plus complexes que nous ayons eu à porter. Cette opération qui concerne tout un quartier et que nous avons voulu exemplaire à de nombreux égards va replacer le secteur historique au cœur de notre cité et permettre une mise en valeur de ce qui fait notre spécificité : notre exceptionnel patrimoine qui fait la fierté des mange-chèvres et qui est aussi devenu au fil du temps un vecteur de développement. Comme nous l'avions pensé au départ, ces énormes travaux ont joué un rôle de catalyseur et ont incité de nombreux propriétaires privés à investir à leur tour et à rénover leurs propriétés ; d'autres ont plutôt préféré mettre en vente leur bien permettant à de nouveaux arrivants de s'installer et si notre taux de vacance reste encore élevé compte tenu du nombre important de maisons anciennes, les ventes se sont clairement accélérées ces derniers temps. Ce constat nous conforte donc dans l'idée que nous devons continuer sur notre lancée. C'est donc ce que nous ferons dans les mois qui viennent en réaménageant la Place des Sénecterre ainsi que la rue Jacques de Causans situées à côté du château, un chantier qui devrait se terminer avant l'été.

Parallèlement à ces travaux d'envergure, nous avons aussi cherché à restructurer notre centre-bourg en regroupant et en développant les services proposés, et en créant des pôles dans des locaux rénovés et accessibles. Après avoir réhabilité les bâtiments conventuels, nous avons ainsi aménagé un pôle administratif moderne, ce qui avait alors indirectement permis la construction de notre EHPAD, que nous avons progressivement complété en proposant de nouveaux services de proximité : tout d'abord une borne biométrique qui génère plus de 1200 documents d'identité par an et puis plus récemment une France Services qui assure une véritable mission de service public et qui fonctionne en étroite collaboration avec la Maison des Solidarités du Conseil Départemental. Nous nous sommes aussi préoccupés de la question de l'accès aux soins et nous avons décidé d'installer dès 2012 une maison de santé avec le soutien de plusieurs professionnels locaux, ce qui nous a permis d'en attirer de nouveaux et de proposer une offre variée qui continue à l'heure actuelle à s'étoffer avec de nouvelles installations. Nous avons aussi récemment terminé la rénovation de notre salle des fêtes et nous poursuivons depuis quelques années la rénovation des bâtiments de notre gendarmerie. Nous allons donc continuer dans cette même logique et aménager un nouveau local pour les services techniques dans les bâtiments de l'ancien marché aux bestiaux plus grands et plus fonctionnels. Nous allons aussi désormais nous consacrer aux infrastructures sportives qui ne sont plus adaptées aux besoins actuels. Après avoir aménagé un city-park et une aire de jeux il y a maintenant quelques mois, nous allons ainsi confier au Conseil Municipal des Jeunes une véritable mission et un budget conséquent pour rénover et renommer l'aire de jeux du Chamasse. Nous allons aussi entièrement refaire un court de tennis et le stade de la Freydeyre, ceci avant d'engager la rénovation du gymnase dans quelques mois.

A notre programme de rénovation des espaces et des bâtiments publics est venu s'ajouter en 2019 un programme de revitalisation du centre-bourg, sous l'impulsion du Conseil Département dans un premier temps, puis de l'Etat ensuite avec le dispositif Petite Ville de Demain. Cette proposition est en fait tombée à point nommé puisqu'elle nous a conduits à réfléchir, avec le soutien d'un comité de revitalisation composé d'habitants volontaires, à des questions que nous avions jusqu'alors un peu négligées :

les liens entre les parties anciennes et les parties récentes de la cité, la signalétique, ou encore la question de l'habitat et de la réappropriation des locaux commerciaux en centre-bourg. C'est suite au diagnostic réalisé alors que nous avons décidé de lancer l'aménagement de l'entrée nord, en partenariat étroit avec le Conseil Départemental, un chantier qui a débuté en novembre dernier et qui devrait se terminer avant la période estivale. Cet aménagement permettra tout d'abord de rendre plus lisible l'accès au centre-bourg et au cœur historique, en limitant le « contournement automatique » du centre, tout en améliorant la qualité architecturale et l'esthétique d'un secteur stratégique. Il permettra ensuite de sécuriser et de réduire la vitesse sur une ligne droite très fréquentée, tout en favorisant les mobilités douces grâce à l'aménageant d'une voie verte et de chemins piétonniers. Il permettra enfin de renouveler des réseaux en mauvais état et de moderniser l'éclairage public, de désimperméabiliser et de végétaliser un quartier, mais aussi de protéger certaines habitations situées en contrebas de la route départementale qui ont parfois été inondées par des eaux de ruissellement. C'est aussi suite à ce travail de réflexion et pour revitaliser notre centre-bourg que nous avons décidé de faire jouer cette année pour la première fois notre droit de préemption en nous portant acquéreurs d'une maison située au 59 rue Saint Pierre. Grâce à la signature d'un bail emphytéotique, ce projet novateur monté en collaboration avec un collectif et une foncière immobilière permettra l'installation de plusieurs porteurs de projets en un même lieu, et aussi d'occuper un pas de porte supplémentaire dans un secteur qui a vu ces derniers temps plusieurs rénovations ou installations. Au niveau financier, les annuités d'emprunts seront couvertes par les loyers versés par les différents locataires. D'autres solutions devront cependant être recherchées si nous voulons accueillir les divers porteurs de projets privés qui montrent un intérêt pour notre commune et que nous nous efforçons d'accompagner dans leurs recherches. Si le centre-bourg a été privilégié compte tenu de son importance stratégique pour la commune mais aussi pour tout le territoire, les villages n'ont toutefois pas été oubliés puisque nous avons effectué des travaux importants dans la majorité d'entre eux, et cette année à Châteauneuf et au Crouzet de Meyzoux. Dans les mois qui viennent, nous poursuivrons bien évidemment nos investissements dans d'autres hameaux de la commune.

Après des années de patience et après avoir remis notre ouvrage des dizaines de fois sur le métier, nous commençons donc à peine à récolter les fruits de tous nos efforts grâce à une dynamique collective et à de multiples partenariats. Mais rien n'est jamais acquis car la vie est toujours pleine de surprises. Comme pour un champ, la réussite de la récolte se mérite, mais des mois de travail peuvent parfois être anéantis en quelques instants par une météo très capricieuse ou par des phénomènes climatiques extrêmes. Préparer l'avenir, c'est bien sûr investir pour moderniser comme nous le faisons, mais c'est aussi anticiper et s'adapter dans la mesure du possible aux circonstances nouvelles et à venir, et notamment aux conséquences d'un réchauffement climatique que nous nous efforçons de comprendre mais qui nous dépasse. Parce qu'un jour nous devrons rendre des comptes aux jeunes générations sur ce que nous avons fait ou pas, parce qu'un jour nous devrons leur transmettre le relais et leur expliquer nos choix, nous avons décidé d'agir pour tenter de faire changer les choses, à notre petit niveau encore une fois, parce que nous savons que tous les gestes comptent et que nous sommes convaincus que si le combat n'est pas gagné, il est loin d'être perdu. Contre vents et marées, sans dogmatisme et sans chercher à convaincre quiconque, nous essayons donc seulement de faire notre part. Depuis des années, nous avons ainsi fait d'énormes efforts pour réduire nos consommations énergétiques, tant pour des raisons économiques que pour limiter notre impact carbone : nous avons par exemple isolé et amélioré les performances thermiques de tous nos bâtiments, rénové plus de 62% de notre parc de 565 lampadaires et procédé à des coupures nocturnes en devenant au passage Village Etoilé. Mais nous avons surtout développé les énergies renouvelables en installant dès 2010 deux toitures photovoltaïques de 600m2. Nous prévoyons du reste d'en créer d'autres et de développer l'autoconsommation dès 2025, tout en travaillant actuellement à la création d'un champ de 4 hectares sur carrière en partenariat avec son gestionnaire. Nous avons aussi choisi d'abandonner progressivement les énergies fossiles en privilégiant le bois énergie dont le bilan carbone n'est certes pas neutre mais qui demeure toutefois bien meilleur. Après une première chaufferie mise en place en 2010, nous sommes sur le point de terminer la mise en place de deux réseaux de chaleur grâce à une Délégation de Service Public, l'un en partenariat avec le Conseil Départemental desservant le Collège Public, notre école primaire, la salle des fêtes et le gymnase, et un second qui servira à alimenter depuis les bâtiments conventuels une vingtaine d'habitations autour de la Place du Vallat et rue Langlade et qui sera relié au premier. Ce recours à une énergie renouvelable n'a toutefois de sens que s'il s'accompagne d'une exploitation raisonnée d'une forêt de proximité ; et c'est ce que nous allons nous efforcer de mettre en place avec de nombreux partenaires dès le premier semestre 2024. Parce que tout est lié, ce travail de préservation, d'entretien et d'exploitation de nos espaces boisés contribuera aussi à préserver notre ressource en eau, une ressource encore importante qui nous a permis de surmonter les derniers épisodes de sécheresse, notamment grâce à notre forage, mais qui souffre comme tant d'autres de la hausse des températures. Régulièrement, nous alertons du reste les habitants sur la nécessité de lutter contre les fuites et de limiter nos consommations, en gardant à l'esprit que comme l'a dit un climatologue lors des récentes Assises de l'Eau organisées par le Conseil Départemental, nous devrons demain les adapter non pas à nos besoins mais aux quantités dont on disposera. Pour éviter les pertes, nous rénovons aussi notre réseau d'alimentation avec un taux de renouvellement moyen de 2.95 %., et nous allons lancer cette année l'énorme chantier de restauration de notre canalisation principale quasi centenaire, un chantier à la fois très complexe en raison de son tracé et de la traversée de la vallée et très coûteux du fait de sa longueur et de la difficulté. Nous allons aussi remettre en service une interconnexion avec le réseau du Syndicat de Gestion des Eaux du Velay et reprendre intégralement notre captage et sa protection. Pour financer ces opérations, nous bénéficierons d'aides très importantes, mais nous avons aussi décidé d'augmenter le prix de l'eau de façon raisonnée et progressive. Après avoir entrepris d'importants travaux de protection contre les orages violents, nous allons aussi adapter notre cité et lutter contre les ilots de chaleur en végétalisant et en désimperméabilisant, un vaste chantier qui sera conduit là encore avec plusieurs partenaires.

Ce long résumé nous a permis de nous remémorer tout le travail accompli durant toutes ces années pour préparer l'avenir, mais aussi tout ce qu'il nous reste à faire au cours des deux dernières années de mandat, et même au-delà de cette échéance. Quand je regarde aujourd'hui les enfants jouer au foot ou faire du vélo sur la place du Vallat ou sur la Place du Couvent sans avoir à se préoccuper des voitures qui autrefois régnaient sans partage, je me dis que nous avons eu raison d'avoir des rêves assez grands pour ne pas les perdre de vue. Je me dis que ces jeunes auront la chance de grandir en même temps que les érables que nous y avons plantés, en regardant l'eau de la Conque couler aux fontaines et qu'ils vont y passer de bons moments entourés d'un patrimoine exceptionnel dont ils seront demain les dépositaires. J'espère que comme nous, ils se diront dans quelques années qu'ils ont le privilège incroyable de vivre à la campagne, d'êtres des mange-chèvres qui, comme Agathe, adorent leur commune, et qu'ils auront à leur tour envie de s'investir pour l'animer et la développer, la fleurir ou l'entretenir, comme d'autres bénévoles ou élus avant eux. J'espère que comme nous, ils comprendront l'importance du « vivre ensemble », et qu'au lieu de se demander ce que leur commune peut faire pour eux, ils se demanderont ce qu'ils peuvent faire pour leur commune. J'espère enfin que comme nous, ils se lèveront pour défendre les valeurs de la République et la liberté de penser et qu'ils s'opposeront à l'obscurantisme et à la violence en se disant que la seule chose qui permet au mal et à la bêtise de triompher, c'est l'inaction des femmes et des hommes de bien. D'ici là, la route est encore longue, mais je suis plus que jamais convaincu que notre cité de caractère a un bel avenir devant elle. Unis par des valeurs communes et par l'envie de travailler au service de notre collectivité et de notre territoire, nous continuerons donc à construire, ensemble, avec confiance, conviction et détermination, le Monastier de demain.

Pour terminer, je voudrais, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une belle et heureuse année 2024.

Curage des lits de séchage plantés de roseaux de la station d'épuration

À la station d'épuration, quatre lits de séchage plantés de roseaux sont destinés à recueillir les boues issues du traitement des eaux usées de la station qui sont dirigées vers des bassins où les plants de roseaux assurent leur déshydratation.

La majeure partie des eaux contenues dans les boues traverse les lits et s'évacue par des drains de collecte disposés au fond des bassins. Les boues sont alors retenues et stockées en surface.

Le curage des lits s'effectue tous les 6 à 8 ans en fonction de la hauteur des boues dans les bassins. Les lits sont mis au repos pendant une durée de 2 à 3 ans afin d'assurer le séchage et la minéralisation des boues. Les boues sont ensuite évacuées vers un lieu de compostage agréé.

Cet été 2 lits ont ainsi été curés. La réalimentation des lits se fait progressivement lors de la repousse des roseaux.

Aménagement de l'entrée nord

Les travaux d'aménagement de l'entrée nord ont débuté cet automne.

Pour rappel ce secteur avait été identifié comme un secteur d'enjeux forts en termes de sécurité et de signalétique. Pour cela, le projet avait été pensé en plusieurs volets :

- L'aménagement d'un giratoire élargi type « cacahuète » permettant de connecter les différents accès présents sur cette entrée nord, sécurisant ainsi le secteur.

- La redéfinition du tracé de la RD 27 afin de ne pas induire une confusion sur les accès possibles au centre-ville.

- La création d'espaces végétalisés et d'une voie verte sur le tracé de l'ancienne Transcévenole.

Ce projet avait également été perçu comme l'occasion de la reprise des réseaux humides enterrés vieillissants (Eaux potables, Eaux usées – séparatif et Eaux pluviales) en gestion communale.

Par conséquent, l'aménagement du secteur de l'entrée Nord, une fois terminé, devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Associer la route départementale dans la structure du centre-bourg et en faire un support d'urbanisation.

- Améliorer la lecture des entrées de ville, en créer des nouvelles au plus près du centre-bourg, et inciter les visiteurs à entrer dans le centre-bourg au lieu de le contourner, comme c'est le cas actuellement.

- Donner plus de place aux modes de déplacements doux en aménageant une voie verte sur le tracé de l'ancienne voie Transcévenole.

- Apaiser les circulations et limiter la vitesse.

- Contribuer à la lutte contre le réchaufement climatique en plantant de nombreux arbres et végétaux et en limitant l'imperméabilisation des sols.

- Protéger les populations en améliorant la gestion des eaux pluviales qui provoquent de nombreux dégâts lors d'épisodes cévenols.

Etat civil de l'année 2023

8 Naissances / 6 Mariages

43 Décès / 8 Transcriptions de décès

CIS LE MONASTIER

Cette année encore, le centre a pu compter sur la disponibilité des 32 SPV pour assurer les plus de 300 diverses interventions.

Moules frites à la caserne

Grand succès samedi 8 avril avec plus de 300 couverts servis à la caserne. L'amicale a pu compter sur les habitants du Monastier ainsi que les pompiers des casernes voisines qui ont répondu présents pour partager ce moment convivial. Le lieu avait été aménagé de manière à ce qu'il y ait deux espaces : la caserne permettait de se restaurer dans une ambiance familiale, pendant que des barnums à l'extérieur offraient un cadre plus animé pour la buvette.

Stage FDF

Les 19, 20 et 21 avril s'est tenu au CIS LE MONASTIER un stage FDF encadré par le Capitaine Raymond Chaussende, le Lieutenant Yannick Charruel et l'Adjudant-chef Yvan Crespe.

Les stagiaires venus de toute la Haute-Loire ont pu manœuvrer sur différents sites du secteur et ont ainsi pu se préparer au mieux aux différentes situations qu'ils pourraient rencontrer en interventions. Un grand merci est adressé aux maires des communes voisines ainsi qu'aux nombreux conducteurs- manœuvrants qui se sont rendus disponibles pour le bon déroulement de ce stage.

Week-ends organisés par l'Amicale

Du 20 au 22 janvier 2023, les sapeurs-pompiers du Monastier ont pu profiter d'un week-end au ski à Morzine dans une ambiance familiale.

Mais aussi le 24 et 25 Juin, a été organisé week-end en Ardèche.

Un grand merci aux SP restés au CIS ainsi qu'aux pompiers de Laussonne qui se sont rendus disponible pour assurer les départs !

Recrutement

Durant l'année 2023, 4 nouvelles recrues sont venues agrandir les rangs :

- 2e classe, Iona TOUR
- 2e classe, Thomas BATIER
- 2e classe, Nathan GALLIEN
- Adjudant-chef, Richard GALLIEN

Départ en retraite

Chantal CHAUSSENDE et Michel REYNAUD, qui comptent respectivement 40 ans et 30 ans d'engagement chez les pompiers du Monastier. Bonne retraite à eux !

ENGAGEMENT

En France, les sapeurs-pompiers volontaires sont essentiels. Ils représentent 78 % des effectifs de pompiers et prennent en charge 67 % des interventions (secours d'urgence aux personnes, lutte contre les incendies, accidents de la route, risques industriels, protection de l'environnement...). Leurs missions, menées en parallèle de leur activité professionnelle, sont indispensables.

Si vous souhaitez vous engager pour aider votre prochain tout en ayant une autre activité professionnelle, le statut de sapeur-pompier volontaire peut vous permettre d'y parvenir.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la caserne de votre lieu de vie où nous sommes présents tous les dimanches matin pour tout renseignements.

Vous pouvez également contacter le Lieutenant Yannick Charruel, Chef de Centre au 0632187578.

Reconnaître

Les 3 espèces allergisantes d'Ambroisie

OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

En **expansion** en Europe

Selon l'espèce, de 10cm à 4m de hauteur

Ambroisie à feuilles d'armoise

Ambrosia artemisiifolia L.

- Annuelle
- De 0.10m à 2.50m
- Champs, bords de rivières, bords de route
- Commune dans une grande partie de l'Europe à l'exception de la zone méditerranéenne

Ambroisie à épis lisses

Ambrosia psilostachya DC.

- Pérenne
- De 0.10m à 0.90m
- Champs abandonnés, bords de route
- Assez rare et dispersée dans toute l'Europe

Ambroisie trifide

Ambrosia trifida L.

- Annuelle
- De 0.40m à 4.00m
- Champs
- Rare en Europe, populations localisées

Les feuilles du milieu de la tige

A.artemisiifolia
Divisions nombreuses et profondes

A.psilostachya
Peu divisées

A.trifida
De grande taille, de 1 à 5 lobes

Les semences

2-3 mm
A.artemisiifolia

2-4 mm
A.psilostachya

> 6 mm
A.trifida

Les comparer

Ambroisie	Forme de vie	Hauteur (cm)	Feuilles	Semences (mm)
à feuilles d'armoise	Annuelle	10 à 250	Nombreuses divisions	2-3
à épis lisses	Pérenne à rhizomes	10 à 90	1-2 divisions	2-4
trifide	Annuelle	40 à 400	1 à 5 lobes	> 6 ; pilosité

Vous les avez reconnues ?

Détruisez-les

et **signalez-les** sur www.signalement-ambroisie.fr

OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

FREDON FRANCE

Plus d'infos : www.ambroisie-risque.info

Petite ville de demain : de vastes chantiers

Fin décembre 2020, la commune du Monastier était reconnue petite ville de demain (PVD) et enclenchait une étude de revitalisation du centre-bourg. La convention cadre PVD (valant Opération de revitalisation du territoire) a été signée en avril 2022 et définissait un ensemble d'actions prioritaires, selon quatre axes majeurs :

• La valorisation patrimoniale, culturelle et touristique du centre-bourg : aménagement de la place du Vallat, étude pour la rénovation de l'Abbatiale St Chaffre, travaux d'étanchéification du Château (en cours)

• Le renouvellement de l'offre de logements : appui financier de la commune pour rénover sa façade dans la rue centrale, achat par la commune de logements vacants en vue de les réhabiliter, etc.

• Le développement d'une offre de services aux habitants et aux entreprises : création d'une maison France Services, installation d'aires de jeu et d'un city park, rénovation thermique de la salle des fêtes, installation d'un réseau de chaleur au niveau des écoles et de la place du Vallat, etc.

• La création d'aménagements pour favoriser la mobilité en milieu rural et sécuriser les accès : voie verte de la Garenne, travaux prévus pour créer une piste cyclable à l'entrée Nord, aménagement d'une aire de covoiturage, aménagement d'un giratoire cacahuète à l'entrée Nord (travaux en cours).

Dès aujourd'hui, vous pouvez observer les avancées. La Place du Vallat par exemple renaît. En partie visible, vous pouvez apprécier : une vaste place sécurisée pour les piétons et bientôt ombragée, une architecture valorisée, des trottoirs larges, des terrasses privatives harmonieuses, une circulation des véhicules plus apaisée.

En dessous, se cachent deux cuves enterrées de 50m3 chacune afin de récupérer et de stocker les eaux pluviales. Ce volume devrait se remplir en 6 jours. Il permettra d'arroser au goutte à goutte les espaces verts situés à proximité et dans l'ensemble du bourg (système de surpresseur). En cas de sécheresse, les cuves serviront de réserve incendie. En complément, la fontaine centrale de la Place du Vallat, qui était jusqu'alors alimentée par le réseau d'eau potable, sera raccordée à une source non traitée qui avait été captée dans les années 30, par la compagnie PLM lors de la construction de la voie ferré Transcévenole. Cette source qui alimente déjà une fontaine pourra à terme en alimenter 3 (celles de la place du Couvent et de la place François d'Estaing) par gravité. Elle alimentera également les toilettes publiques installées rue Vital Erailh. Toujours autour de cette place du Vallat, l'ensemble du réseau d'alimentation en eau potable a été rénové car les canalisations étaient très vétustes et les fuites nombreuses. Le réseau d'assainissement et de collecte des eaux pluviales a également fait l'objet d'une réhabilitation par la mise en séparatif de collecteurs unitaires. Enfin, un réseau de chaleur a été installé. Il est alimenté par une chaudière bois qui se trouve à l'arrière du bâtiment conventuel et s'intègre parfaitement au paysage urbain. Le raccordement des maisons par METEOR qui assure la délégation de service public du réseau de chaleur est en cours. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2024 « si tout va bien », selon la formulée employée par les architectes.

La Place du Vallat est un chantier emblématique soutenu par de très nombreux partenaires : l'Europe, l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau. Il fait partie d'un ensemble plus vaste d'actions qui concourent toutes à la revitalisation du centre-bourg et pour lesquels les élus œuvrent au quotidien. Pour mener à bien ces projets, ils sont accompagnés par des maîtres d'œuvre (OSMOSE Paysage, AB2R et CLAP) et par Marie POISSON qui a succédé à Carole VAGANAY en octobre 2023 au poste de Cheffe de Projets PVD. Nous souhaitons bon vent à Carole dans ses nouveaux projets professionnels

Place du Vallat et sa fontaine en juillet 2022

Place du Vallat et sa fontaine en juillet 2023

La tonte raisonnée

En plus de l'abandon des pesticides, la commune a choisi pour l'entretien de ses espaces verts une gestion raisonnée c'est-à-dire soucieuse de ne pas intervenir systématiquement partout et tout le temps et de laisser la nature s'exprimer.

Cette pratique vise à promouvoir la biodiversité, à économiser du temps et de l'argent, tout en contribuant à des espaces verts plus sains et plus esthétiques.

Les bords de route et certaines parties de terrain non utiles revêtent un intérêt écologique certain puisqu'ils sont à la fois des «corridors écologiques» favorisant la circulation des espèces et des remparts aux eaux ruisselantes.

Ces zones de refuge peuvent inclure des coins non tondus, des prairies sauvages ou des bordures naturelles.

Cela apporte des avantages certains comme :

La favorisation de la biodiversité : en laissant pousser certaines zones plus longtemps et en fournissant des habitats naturels, la tonte différenciée favorise la biodiversité en offrant un refuge aux insectes, aux petits animaux et aux plantes sauvages.

Une économie de temps : en ajustant la fréquence et la hauteur de tonte en fonction des besoins, les services techniques peuvent économiser du temps pour cette tâche et se consacrer à d'autres chantiers.

Une amélioration de la qualité du sol : les zones non tondues peuvent favoriser la formation d'un sol plus riche et la croissance des plantes présentes, ce qui améliore la qualité globale du sol.

Une apparence plus naturelle : la tonte différenciée peut donner à un espace vert une apparence plus naturelle et esthétiquement plaisante, similaire à celle des prairies sauvages ou des écosystèmes naturels.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre : en réduisant la fréquence de tonte, la tonte différenciée peut contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux tondeuses à gazon.

Fleurissement et végétalisation du centre bourg

La municipalité en partenariat avec l'association Ets'aimer43 lancent un projet de fleurissement et de végétalisation du centre bourg.

Vous souhaitez cacher une façade en mauvais état, renforcer le petit côté champêtre de votre maison, participer à l'harmonie générale du bourg ? Nous avons pensé aux plantes grimpantes et avons sélectionné de très belles variétés en fonction de l'exposition de vos façades (Sud-Est-Ouest et n'avons pas négligé le Nord !)

En effet, la mairie s'engage à décaisser les trottoirs et Ets'aimer43 vous proposera un choix de plantes grimpantes et odorantes adaptées à votre habitat.

Les propriétaires, s'engagent, eux, à combler de terre végétale,

- planter les végétaux choisis
- palisser les plantes grimpantes
- tailler régulièrement si nécessaire
- apporter les soins nécessaires en nutriment et eau (si possible) de récupération

Ce projet s'étalera dans le temps dans l'intégralité du centre bourg, dans la rue centrale ainsi que ses différentes artères transversales (depuis la rue Langlade jusqu'au rond-point des acacias (maisons de village exclusivement).

Néanmoins, la municipalité et ets'aimer43 jugeront de la pertinence de l'endroit. A cette fin, il faudrait nous faire parvenir une photo incluant la largeur du trottoir en nous mentionnant l'endroit exact susceptible d'être décaissé.

Dès à présent, si vous souhaitez être des nôtres, faites-nous signe si vous êtes intéressés par ce projet.

Merci de nous faire parvenir votre réponse au siège de l'association : 69, rue Saint Pierre 43150 Le Monastier sur Gazeille (une boite aux lettres est à votre disposition) ou par mail : aponia43@icloud.com

P.S. ne pas oublier la photo de l'endroit que vous souhaitez végétaliser

Tous unis pour un village propre !

Notre village est un endroit riche visuellement où, entre les bâtiments historiques, les maisons typiques et les espaces végétalisés de la commune, notre regard a toujours plaisir à se poser. C'est le cadre de vie dans lequel nous apprécions d'évoluer au quotidien.

Alors pourquoi ne pas tous faire un effort pour conserver ce beau village ?

A quoi bon avoir de jolies rues pavées, de jolies places rénovées et des espaces végétalisés soignés si lorsque l'on s'y promène, on prend le risque à chaque pas de marcher dans une déjection abandonnée ? A quoi bon accorder du temps à l'entretien des espaces publics du village si c'est pour découvrir des déchets et des sacs d'ordures ménagères abandonnés au coin d'une rue ou près d'un éco-point ?

Les services techniques de la commune travaillent activement pour entretenir et embellir notre village. Ne laissons pas leurs efforts être gâchés par un manque de respect et de civisme : ramassez les déjections de votre animal et n'abandonnez pas vos déchets.

Des bornes canines sont à votre disposition dans le village et la relève de votre poubelle s'effectue toutes les semaines. N'hésitez pas prendre ces éléments en compte !

Pour rappel, les poubelles ne sont pas pesées. Vous pouvez donc y jeter l'intégralité de vos ordures ménagères (attention, aucun déchet recyclable !).

Restons courtois !

Si la grande majorité des usagers respectent le personnel communal qui fait son possible pour accomplir au quotidien ses nombreuses missions et répondre à vos attentes, nous avons dû déplorer ces derniers temps un nombre croissant d'incidents : insultes au téléphone ou à l'accueil ; remarques déplacées ; agressivité ; manque de respect ; comportements sexistes ; remise en question de la légitimité des agents ; vols de fournitures communales, ... La liste est, comme vous pouvez le constater, plutôt longue mais elle n'est malheureusement pas exhaustive et la multiplication de ces incidents m'amène à réagir. Je tiens donc à rappeler que les agents ne sont pas là pour subir les états d'âme de quelques individus agressifs qui estiment qu'ils peuvent tout dire en toute impunité parce qu'ils considèrent que les agents sont « à leur service », « qu'ils paient des impôts », «qu'ils ont plus de problèmes que les autres », ou parce que le personnel communal ou les élus sont tout simplement les seuls à portée de gifle sur lesquels ils peuvent déverser leur colère. La notion de service public que nous défendons collectivement n'a rien à voir avec leur vision particulièrement biaisée de notre société, des droits et des devoirs de chacun et surtout des relations humaines. De telles attitudes ne peuvent être tolérées. J'informe donc ces personnes que si de telles situations devaient se reproduire, nous apporterions un soutien total aux agents communaux et comme nous l'avons fait récemment, une plainte serait déposée contre celui ou celle qui aurait dépassé les limites de la bienséance. De plus, j'invite les « coachs de vie » qui pensent qu'il est de leur devoir de prodiguer des conseils aux agents sur la façon de faire leur travail et qui ont de nombreuses idées pour améliorer le service public à venir nous présenter leurs propositions. Du dialogue jaillit souvent la lumière ! Pour conclure, ne laissons pas des comportements déplacés et inappropriés détruire ce que nous construisons ensemble chaque jour. En toutes circonstances, restons courtois.

Michel Arcis, Maire

Sondages géophysiques

Suite à la volonté de la mairie de sécuriser l'approvisionnement en eau du Monastier-sur-Gazeille en ayant une ressource en eau à proximité du bourg, une étude géophysique a été réalisée en juillet afin de définir un secteur favorable à un forage. Des sondages géophysiques ont ainsi eu lieu sur le plateau de La Borie.

Cette méthodologie est légère et non destructive.

Le processus de mesures consiste à enfoncer des pieux sur une vingtaine de cm tous les 10 m. Des électrodes sont branchées sur un câble principal qui est déployé en ligne droite sur le terrain.

Cette étude fait suite à une précédente visite de reconnaissance géologique et hydrogéologique ayant fait l'objet d'une note en mars 2023. Elle a permis d'apprécier la configuration du terrain et d'émettre des hypothèses quant à l'écoulement des eaux.

Conseil des jeunes

Le conseil municipal a décidé de créer un conseil municipal des jeunes pour notre commune.

Ce projet est né de la volonté des éducateurs et du Conseil Municipal de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes et de prendre en compte leurs besoins et envies.

Lieu d'expression, de débats, d'élaboration et de suivi de projets, il a une mission d'intérêt général et vise à associer les jeunes à la vie locale et à ses projets de développement.

L'élection des jeunes s'est déroulée au scrutin plurinominal et à bulletin secret. Ils sont au nombre de 8 avec 2 suppléants et ont été élus à nombre égal au sein des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire publique Laurent Eynac et de l'école primaire privée Saint Dominique. Ils ont tous leur résidence principale sur notre commune.

Les membres du conseil municipal des jeunes sont élus pour une durée de 2 ans ;

Le nombre de séances sera fixé à 3 par an (une par trimestre scolaire) ;

Chaque jeune élu devra respecter la charte du conseil municipal des jeunes.

Le budget alloué par la commune au conseil municipal des jeunes sera évalué chaque année selon les projets présentés.

Dans notre prochain bulletin de juillet vous trouverez une photo prise lors de l'installation de ce conseil en janvier ainsi qu'un premier compte rendu.

Projet de création d'une pelouse synthétique au stade de la Freydeyre

Comme vous le savez, le stade de football de la Freydeyre a été rénové dans les années 80. Réalisée avec des matériaux de qualité insuffisante et mal drainée, l'aire de jeu s'est rapidement avérée difficile à entretenir. Au fil du temps, la situation s'est dégradée et les sécheresses des dernières années ont encore aggravé les choses en raison de l'impossibilité d'arroser le terrain avec de l'eau potable provenant du réseau de Tourte et d'une utilisation trop importante du terrain. En effet, si depuis le mois de septembre 2023, le club de football ne compte plus d'équipe sénior mais seulement une équipe vétéran, il est important de préciser que le stade est très fréquemment utilisé par les écoles, les classes football des deux collèges et surtout par les quelque 180 jeunes licenciés de l'Entente Jeune Loire Mézenc dont un nombre important de jeunes habitent au Monastier. Très boueux en cas de temps humide et dangereux en cas de temps sec, il était ainsi parfois rendu inutilisable, ce qui entraînait l'annulation de nombreuses séances d'entrainement ou de matchs. Face à ce constat, la commune a souhaité engager une réflexion sur le devenir du stade et les possibilités d'amélioration qui s'offraient à elle. Celles-ci se sont rapidement avérées très réduites compte tenu de l'état général du terrain. A l'instar d'un nombre de plus en plus important de communes en Haute-Loire, il a donc été décidé d'aménager une pelouse synthétique réalisée à partir de matériaux biosourcés facilitant l'infiltration des eaux de pluie et ayant une faible empreinte carbone. En plus de la surface de jeu qui permettra une utilisation intensive en toute saison, la commune souhaite réaménager et sécuriser l'ensemble du site qui a parfois fait l'objet de dégradations. Ces travaux importants s'accompagneront de la mise en place d'une politique de lutte contre le gaspillage de l'eau avec l'installation de dispositifs limitant la consommation au niveau des douches, de végétalisation des abords pour compenser l'imperméabilisation partielle de la surface de jeu, de collecte des eaux pluviales pour l'arrosage des végétaux et des arbres qui seront plantés, et de réduction de la consommation d'énergie en remplaçant les projecteurs énergivores par des appareils à LED et en installant des panneaux photovoltaïques sur toiture permettant l'autoconsommation. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2024 et durer plusieurs mois.

Information aux abonnés de Châteauneuf

Courrier envoyé aux abonnés du Service Communal des Eaux Réseau de Châteauneuf.

Comme vous le savez, même si des changements devraient intervenir en 2026 avec le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes ou à un Syndicat, le réseau d'eau potable de Châteauneuf qui alimente près de 750 foyers du Monastier est encore entièrement géré par la commune par le biais de son Service Communal des Eaux.

Comme je l'ai déjà indiqué à de nombreuses reprises, nous effectuons régulièrement et depuis de nombreuses années maintenant des travaux de renouvellement et d'amélioration sur les quelque 22 kilomètres de réseaux d'alimentation et sur l'ensemble de nos installations d'alimentation en eau potable, tant dans le cadre de travaux d'aménagement, comme ce fut le cas pour la rue centrale ou pour la place du Couvent, que dans le cadre d'un programme planifié de renouvellement des canalisations s'appuyant sur les résultats du diagnostic global que nous avons réalisé. Dans un contexte de réduction de la ressource et de sécheresses à répétition, nous avons cependant décidé d'accélérer les choses, tant que nous sommes en mesure de le faire, et de faire de la lutte contre les fuites une de nos priorités. Des milliers de mètres cubes sont en effet encore perdus chaque année, que ce soit sur les canalisations situées sur le domaine public ou sur les installations privées, et il est donc urgent d'agir pour réduire ces pertes considérables. Pour ce faire, nous avons procédé au remplacement d'une partie des canalisations anciennes avec un taux de renouvellement moyen de 2,95% par an au cours des 6 dernières années, qui est donc largement supérieur à l'objectif moyen fixé par l'Etat à 1,25% par an. Ces travaux ont concerné la place du Vallat, le secteur du Pont d'Estaing, le village de Châteauneuf et le secteur du camping. Parce que le temps presse désormais, d'autres ont d'ores et déjà été programmés pour les années à venir et seront d'une ampleur inégalée depuis la construction du réseau dans les années 30. Ils concerneront principalement le remplacement de la canalisation principale d'une longueur de 2,5 kms, la mise en place d'une interconnexion avec le réseau du Syndicat de Gestion des Eaux du Velay et la préparation d'une seconde, le changement de la canalisation du Pont d'Estaing et de la canalisation située le long de la déviation avant les travaux de goudronnage programmé par le Conseil Départemental, et enfin la modernisation et la sécurisation de notre captage quasi centenaire. Ces travaux indispensables pour limiter les risques de rupture de notre approvisionnement et préparer notre avenir vont bien évidemment avoir un coût important. Pour les financer, nous allons bénéficier de subventions importantes dans le cadre du Plan de Résilience, ceci car nous avons obtenu le classement de notre commune en tant que commune sous tension. Nous avons en effet été dans l'obligation d'utiliser le forage que nous avions réalisé en 2022 afin d'anticiper les difficultés à venir, une installation sans laquelle nous manquerions actuellement d'eau. Nous allons aussi recourir à un emprunt à très long terme compte tenu de l'importance de tels investissements qui s'amortiront sur plusieurs décennies. Nous allons enfin procéder à une augmentation des abonnements et du prix de l'eau et mettre en place une tarification progressive par tranches sur la base du principe « plus je consomme, plus je paie». Ces augmentations nécessaires, notamment en anticipation du transfert de compétences évoqué qui nécessitera une uniformisation des tarifs à l'échelle de la future entité en charge de la gestion, devraient aussi permettre d'aider à financer une partie des travaux présentés, mais aussi favoriser une réduction des consommations, tant pour préserver la ressource en limitant les prélèvements que pour réduire le montant de la facture.

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour vous rappeler votre responsabilité en cas de fuite d'eau sur le réseau situé sur votre propriété. Comme je l'ai indiqué précédemment, les fuites ont récemment été à l'origine de pertes conséquentes sur le domaine privé (plusieurs milliers de mètres cubes) contre lesquelles nous devons impérativement lutter collectivement. Si en application de la loi Warsmann, la quantité d'eau perdue lors d'une fuite ne peut être facturée à l'abonné si celle-ci dépasse plus de la moitié de la consommation moyenne annuelle, le Conseil Municipal a néanmoins décidé d'appliquer un forfait de responsabilité dont le montant sera proportionnel au volume d'eau perdu par négligence. L'objectif de cette décision est de responsabiliser tous les usagers et surtout de les inciter à faire preuve d'une vigilance indispensable pour lutter activement contre les fuites. Afin d'éviter de devoir appliquer cette pénalité, je vous invite donc à vérifier régulièrement votre installation et votre compteur d'eau : notre indépendance en matière d'eau dépend de l'engagement de chacun.

Michel ARCIS, Maire.

Formation « Seniors au volant ! »

Encore en pleine forme, les seniors représentent environ un tiers des détenteurs du permis de conduire en France et restent très actifs sur la route.

C'est pour cela que la Sécurité routière propose de venir au Monastier-sur-Gazeille un après-midi pour offrir un stage de perfectionnement au printemps 2024 au plus de 65 ans.

Les évolutions des règles du code de la route justifient ces formations dispensées aux automobilistes seniors.

C'est une belle manière de vous sentir plus sûr de vous sur la route, et d'améliorer votre conduite.

La formation senior au volant est avant tout destinée à deux types de publics :

• Le conducteur de plus de 65 ans qui n'a plus l'habitude de conduire et voudrait réutiliser sa voiture.

• Le conducteur de plus de 65 ans expérimenté, mais qui ne maîtrise plus tout à fait le Code de la route.

Une vraie piqûre de rappel du code de la route, autour du giratoire, du constat amiable, des nouveaux panneaux sont au programme ! Vous pourrez aussi échanger et poser toutes les questions que vous souhaitez.

Inscriptions en mairie.

marcon.elec'
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ
Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95
Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 St-Germain-Laprade

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)
Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi
Groupama
Toujours là pour moi.
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation et E.H.P.A.D.
L'HORT DES MELLEYRINES
52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21
MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES
(agréé toutes caisses)

TAXI
Mialon-Pugnere
ADS N°1 ET ADS N°3
Le Monastier
04 71 03 94 36
Transports médicaux - 7J/7 - Toutes distances

PÔLE Handicap Adultes
ESAT Meymac ASEA43
Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
Prestations de services
Sous-traitance
Espaces Verts
Fabrication de palettes
Boulangerie
Blanchisserie
Entretien de locaux
Lieu-dit Meymac - 2 impasse de Malaval
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 31 - esatmeymac@asea43.org

Le Ré Bémol
Caf'Conc'
Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés
39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16

Marché de Noël

Dimanche 3 décembre, le marché de Noël s'est tenu dans le gymnase.

Une cinquantaine d'exposants proposaient un grand choix de cadeaux ou de gourmandises.

Les associations de parents d'élèves des deux écoles se sont chargées de régaler les gourmands tout en récoltant des fonds pour les activités des élèves ; l'APEL de Saint-Dominique proposait une potée auvergnate pour le repas de midi, l'APEP a tenu une buvette avec des crêpes. Les vétérans du foot proposaient une dégustation d'huîtres.

Une structure gonflable installée dans le boulodrome permettait aux plus jeunes de passer un moment amusant, tandis que l'association des commerçants offrait l'opportunité de se faire photographier en compagnie du père Noël. Ces animations variées et la diversité des stands ont permis une bonne fréquentation.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les associations qui ont participé à l'animation et à l'organisation de ce marché, ce qui a fait de cette journée un vrai moment de partage et de joie pour toutes les générations.

Jeux intergénérationnels du 3 novembre

Départ à la retraite de Marie-Hélène Cortial

Pour la féliciter pour ses services rendus à la commune, les élus actuels, d'anciens élus et des employés municipaux se sont réunis dans la salle du conseil pour un cocktail de départ en janvier dernier.

Vogue

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses
Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 22

Concours maisons fleuries

Samedi 16 septembre, a eu lieu la remise des prix du concours communal des maisons fleuries. Trois catégories avaient été définies pour l'année 2023 :

Catégorie particuliers villages : la gagnante est Michèle Anthouard.

Catégorie commerçant remportée par Cindy Chaussende pour le restaurant Chèvre et Chou, suivie de Raphaël Puech pour la pâtisserie La Jonquille et de Céline Masson pour le salon de coiffure Osmose.

Catégorie particuliers bourg qui comptait le plus de participants : Catherine Giffard et Michel Chapuis ont gagné le premier prix ex aequo, Marie-France Gayton et Guy Aurand ont été classé deuxième et Garance Panthier est arrivée en troisième place.

Les lauréats ont tous été récompensés avec un bon d'achat chez Gamm Vert.

Le concours est reconduit pour l'année 2024. Les bulletins d'inscriptions qui sont disponibles en mairie devront être déposés avant le 31 mai.

Forum des associations du 9 septembre 2023 avec le soutien du Crédit Agricole

Vival by Casino
Alimentation Générale
Poisson frais
Quincaillerie
Souvenirs, Clés minute…
Ouvert 6/7J, de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30
• Dépôt de pain
• Produits Régionaux
• Vitrerie et découpe de verre sur mesure
Relais colis pickup
Sur le chemin de Stevenson GR70
28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

BONNEFOY TP
· TRAVAUX PUBLICS
· TERRASSEMENT
· ASSAINISSEMENT
· LOCATIONS D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

Grand Prix du Monastier-sur Gazeille

Relancé après 31 ans d'interruption à l'initiative de la municipalité du Monastier et en collaboration avec le Vélo Club du Velay (VCV), l'épreuve qui s'est déroulée le 2 juillet dans l'après-midi a tenu toutes ses promesses.

Les boucles (5 km avec un dénivelé de 120 mètres positif à chaque tour) qui traversaient le cœur de ville ont rendu le spectacle attrayant.

Les quelque 60 coureurs présents, ce qui n'est pas mal pour un redémarrage, venaient de la grande région, plus précisément des départements du Puy de Dôme, de la Loire et du Rhône, on a même compté une jeune femme de Haute-Savoie en course de préparation pour les Championnats de France. Les plus nombreux évidemment étaient les altiligériens, avec une grosse colonie de coureurs du club organisateur.

Dans la course phare catégorie Open, Florian Coste du club de Charvieux Chavagneux (Métropole de Lyon) l'a facilement emporté. Chez les Access, Guiseppe Pace du Vélo Club Roannais a devancé de quelques petites secondes Serge Mayet le grimpeur du VCV. En cadets, Florian Coste du Vélo Club Cournon d'Auvergne seul au monde, a relégué son suivant à près de 10 minutes. Jules Fray du VCV rafle la mise en Minimes et Ivan Lozano du Vélo Club Rambertois (07) en Benjamins.

Si cette manifestation aurait mérité encore quelques ajustements, elle fut, pour une première, d'un très bon cru, et devrait à n'en pas douter, en appeler d'autres.

La prochaine édition devrait avoir lieu le dimanche 7 juillet 2024.

AV

Repas des aînés du 19 novembre 2023

Des paniers garnis ont été portés aux personnes absentes au repas

MANIFESTATIONS de juillet à décembre

connues au 12 décembre 2023

Date	Organisée par	Manifestation	Lieu
4 février	APPEL Saint Dominique	Concours de belote	Salle des fêtes
16 Février	APEP	Soirée Aligot	Salle des fêtes
23 février	Ré-Création	Spectacle « du riffifi dans les lentilles »	Auditorium Cornélie Falcon
Soirée à l'occasion de la journée du droit des femmes : 8 mars			
9 mars	Harmonie Saint Chaffre	Concert	Salle des fêtes
23 et 24 mars	La Cluchada	Spectacle	Salles des fêtes
6 avril	Tarot club 43	Qualification régionale	Salles des fêtes
12 avril	Ré-Création	Carnaval des enfants	Cour du château
16 avril de 9h à 12h	Don du sang		Salles des fêtes
5 mai	Commune	Marché aux plantes	Place du Vallat ou place du Couvent
18 et 19 mai	Tant qu'il y aura des chèvres	Fête historiée	Cour du château
1 juin	Harmonie Saint Chaffre	Concert	Salle des fêtes
8 juin	Tarot club 43	Tournoi	Salle des fêtes
11 juin	Don du sang		Salles des fêtes
16 juin	Commune	Monast'arts	Salles des fêtes
21 et 22 juin	ASA	Rallye Haute Vallée de la Loire	
29 juin	Harmonie Saint Chaffre	Fête de la Musique	Esplanade Stevenson
7 juillet	Vélo club du Velay	Grand prix du Monastier	
Course cycliste	Centre bourg et alentours		
13 juillet		Bal des pompiers	Salles des fêtes
Du 2 au 7 août		Festival	centre bourg
Samedi 31 août et dimanche 01 septembre		Vogue-vide grenier	centre bourg
Samedi 7 septembre		Forum des associations	Place du couvent
Dimanche 1 Décembre		Marché de Noël	Gymnase

Marché hebdomadaire (primeurs, commerçants...) – Place Margerit Brémond :
heures d'attribution des places pour les forains : **de 7 heures à 8 heures.**

Marché de Producteurs de Pays – Place du Couvent :
9 jeudis du 4 juillet au 29 août 2024 **de 17h30 à 19h30**

Ensemble paroissial

Chers amis, bonjour !

Et merci de m'accueillir dans votre paroisse St Jean-Paul II, dans laquelle je viens d'être nommé prêtre auxiliaire par notre évêque Mgr Yves Baumgarten, c'est en toute docilité et avec satisfaction que j'ai répondu à l'appel de notre évêque, derrière lequel je vois un signe de Dieu ; et c'est en toute amitié et avec mes possibilités, mes faiblesses que je m'apprête à servir le peuple de Dieu, ici, dans cette paroisse St Jean-Paul II.

Pour cette mission de collaborateur, je souhaite, avec les confrères prêtres de l'ensemble paroissial et du secteur, dont le responsable, le Père Maurice Poyet, avec les équipes d'animation, les divers mouvements et services paroissiaux, avec les différents clochers, m'investir autant que je pourrai, à participer avec vous à l'avancée du Royaume de Dieu en notre humanité, dans un esprit d'ouverture à la vie de nos contemporains et particulièrement des blessés de la vie, dans un approfondissement de la Parole de Dieu en rapport avec les réalités du monde et de nos situations, et dans la recherche d'établissement de la solidarité et de la fraternité chrétienne et la quête de sens et d'espérance.

Tous, nous formons une même famille, celle des enfants de Dieu, divers et unis pour la plupart dans la foi en Dieu. Où que nous en soyons de notre chemin de foi, et même si nous avons pris un chemin de traverse ou si nous n'y sommes pas engagés, Dieu nous garde une bienveillance amicale et réconfortante, il témoigne à chacun(e) de nous une grande confiance, il croit en chacun(e) de nous et en nos capacités personnelles et communautaires pour faire grandir son Royaume de vie et d'amour en notre humanité et sur notre territoire avec chacun de ses aspects : local, personnel, social et ecclésial.

Le tout à la lumière de la Parole de Dieu et avec l'objectif de participer, autant que je peux, à la mission de l'Eglise, pour la gloire de Dieu et le bien de l'humanité.

Jean-Pierre Abrial

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes
HYDRAULIQUE ET INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES
Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers règlementaires
- Électrification rurale

www.fraisse-et-fils.fr
FRAISSE & FILS
Z.A. La Guide 43200 YSSINGEAUX 04 71 59 04 17
contact@fraisse-et-fils.fr Fax. 04 71 59 17 33

- Electricité Générale
- Collectivités
- Courants Faibles
- Eclairage public
- Energies Renouvelables

VINCENT
ST GERMAIN 04 71 03 05 88
LA SAUVETAT 04 71 08 21 44
YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
SAUGUES 04 71 77 80 08
LANGOGNE 04 66 69 04 71
MOTUL
Fiouls Charbons Granulés Lubrifiants
Sarl JVF
5 stations à votre service
24h/24 7j/7
Tous carburants AdBlue

AB MENUISERIES
Portes - Fenêtres - Volets
Vente et installation de menuiseries extérieures tous matériaux
Portes, fenêtres, volets, portes de garage,
clôtures, portails, moustiquaires...
La Terrasse • 43700 ARSAC-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 15 14

Handball Club Loire Mezenc

Depuis plusieurs années, le Handball Club Loire Mézenc se développe sur les communes du Monastier et de Lantriac. Cette saison 2023-2024, le club compte 150 licenciés avec des équipes babyhand/minihand, moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 15 ans, séniors filles et séniors garçons.

Une nouvelle équipe loisirs a été créé cette année. Cette équipe loisirs est ouvert à tous à partir de 16 ans et permet de pratiquer du hand pour le plaisir sans intégrer un championnat. Les entraînements ont lieu le mardi soir de 19h à 20h30 au gymnase du Monastier.

Nos jeunes ont aussi pu participer à une formation arbitrage en collaboration avec le comité de la Haute-Loire. Un tournoi pour Halloween à aussi été organisé pour les plus petits.

Concernant la partie extra-sportive, nous avons organisé deux événements lors de la vogue du Monastier : le karaoké le vendredi soir et le bal le samedi soir. Les deux soirées ont été un succès et se sont déroulés sous une ambiance festive. Nos séniors féminines ont aussi réalisé un char sur le thème du Brésil lors du défilé organisé par le comité des jeunes.

Nous sommes en préparation du tournoi de Noël qui aura lieu le dimanche 17 décembre. Enfants, parents, adultes licenciés ou non sont conviés pour partager la passion du handball à travers différents ateliers et un moment convivial autour d'un repas. Nous sommes aussi en préparation du traditionnel Sarassou qui aura lieu en février.

Pour toutes vos interrogations, vous pouvez prendre contact avec Guillaume au 06.77.62.23.79 ou par mail : hbcloiremezenc@gmail.com

Ré- création

Friperie

Récréation organisait dimanche 26 novembre 2023 en matinée : sa friperie Automne Hiver, avec de nombreux exposants et peu d'acheteurs mais tant pis l'ambiance était conviviale. Des boissons et assiettes gourmandes étaient proposées par l'association. Une exposition était visible, portant sur les répercutions climatiques de la surconsommation vestimentaire et la nécessité de privilégier la seconde main , réalisée et prêtée par le Rafistolerie.

Le carnaval des animaux !

L'association Récréation organise le carnaval des enfants vendredi 12 avril 2023 de 14h30 à 16h.

Le thème : les animaux, le lieu du rassemblement : la cour du château.

En collaboration avec Café Grenadine, les écoles du Monastier, le centre de loisirs, des assistantes maternelles du relais petite enfance, les enfants vont défiler déguisés dans les rues du Monastier accompagnés par les ZIKOPATS des échassiers musiciens.

Plusieurs haltes sont prévues. Le gouter sera offert aux enfants par les commerçants du Monastier.

Venez nombreux et nombreuses admirer ces petits animaux rigolos annonciateurs du printemps !

La Cluchade

Après quelques années de repos obligé, LA CLUCHADE a retrouvé en 2023 ses activités habituelles.

Le spectacle « TAÏZO-TE PEPE » que nous avons rejoué le dimanche 2 avril, a eu un énorme succès avec salle comble !

Ensuite, le mardi 9 mai, nous avons rendu visite aux résidents de la Maison de Retraite à Laussonne, qui ont beaucoup apprécié notre petite animation.

Puis quelques petites sorties amicales ont permis de nous détendre avant de nous retrouver pour de nouvelles répétitions car le prochain spectacle « LOU MAOU DÏ PAÏS » (le mal du pays) aura lieu le samedi 23 mars en soirée et le dimanche 24 mars 2024 après-midi.

A bien léou ! (à bientôt)... et bouono annado 2024 à toutès ! (et bonne année 2024 à tous)

Fêtes historiées

«Chèvre qui peut, fête historiée 1524 !

C'est officiel, c'est à partir de 18h le vendredi 17 mai 2024 que la sorcellerie commencera à opérer dans la cour du château de la cité Saint-Chaffre.

Spectacles, animations, défilé, jeux, bal, animaux, métiers anciens, ... il y en aura pour toute la famille et ce jusqu'au dimanche 19 mai, 17h.

Évidemment les Sorcières ne seront pas les seules à vous faire frissonner de plaisir... puisqu'en plus de leur fameux hypocras rosé, Villageois et Moines feront frémir leurs chaudrons pour le plus grand bonheur de vos papilles !

Alors n'hésitez plus, enfilez vos costumes et organisez d'ores et déjà votre retour dans le passé.

Retrouvez prochainement le programme complet des festivités sur les différents réseaux : La page Facebook de «Tant qu'il y aura des chèvres», le site internet «tantquilyauradeschevres.org», Illiwap du Monastier et bien-sûr par affichage dans le village...

Au plaisir de vous voir,
«Une Chèvre qui est.»

Donneurs de sang

Bilan des collectes 2023

52 personnes en avril, 55 en juin, 65 en octobre : Total 173 donneurs dont 13 nouveaux

(baisse significative par rapport en 2022 : 201 présentées dont 16 nouveaux)

Actions 2023

Janvier : Concours de dessins dans les écoles primaires de la commune

Mars : Organisation du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles de la Haute Loire à la salle annexe de la Salle des Fêtes du Monastier.

Juin : Remise des récompenses (pochette garnie) aux élèves des Ecoles St Dominique et L. Eynac pour leur participation aux concours de dessins.

Octobre : Tenue de notre Assemblée Générale

Actions 2024

Concours de dessins et intervention dans les écoles primaires

Inscription aux diverses formations proposées par l'EFS

Participation aux divers Conseils d'Administration de l'Union départementale

Election d'un nouveau bureau

Collecte 2024

Salle des Fêtes

Mardi 16 avril de 9 H à 12 H

Mardi 11 juin de 9 H à 12 H

Jeudi 10 octobre de 14 H à 17 H

Tennis Club

Tennis : encore en progrès !

Cette future saison 2023 / 2024 est particulièrement faste au niveau de l'école de tennis. En effet cinq heures de cours sont données, depuis septembre, deux les jeudis soirs à 11 adultes et trois cours sont prodigués à 19 jeunes, une heure les lundis et deux heures les jeudis.

De plus, plusieurs heures de jeux tennistiques avec Vincent ASCIONE, notre excellent enseignant, ont été offertes par le Club aux enfants de la maternelle publique du Monastier en présence de leurs enseignantes, l'hiver dernier.

Pour rappel, le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitants de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique, chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Cette année, le club comprend 37 licenciés à ce jour et sans doute plus au cours du prochain été avec des licences partielles possibles à 3 € pour 2 mois.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer peut le faire en utilisant Whats App et en demandant la clé au Président.

Monsieur le Maire nous a informé de la réfection totale d'un court et partielle du second pour 2024. Cette décision, tant attendue, nous permettra d'offrir un terrain de jeu rénové en toute sécurité.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Alors, rejoignez vite le Tennis Club du Monastier... et...

BONNE ANNEE 2024 !

Jean-Pierre VAGGIANI

Président du Tennis Club du Monastier

Pétanque

Pétanque amicale du Monastier : et si vous veniez nous rejoindre !?

La pétanque du Monastier, du haut de ses 69 ans (1) connaît une seconde jeunesse depuis plusieurs décennies.

Avec ses 51 licenciés(2), malgré les conséquences engendrées par les dommages collatéraux du COVID 19, elle se classe dans le haut du tableau des 54 associations de notre commune (dont 17 associations sportives). Nul doute qu'avec des adhérents dont les années de naissance s'étalent du 22 décembre 1931 au 21 décembre 2008, elle occupe également un rang plus qu'honorable sur le critère de l'amplitude de l'âge.

Il est bien entendu que le but de ce petit mot n'est pas de vous expliquer ce qu'est la pétanque, car si il y a une activité, en France, à laquelle chacun d'entre nous s'est adonné au moins une fois dans sa vie, c'est bien celle-ci, que ce soit, en compétition, en famille ou entre amis pour accompagner un barbecue un bel après-midi d'été !

A la pétanque amicale du Monastier on propose deux façons de pratiquer à ce jeu :

1- Une forme compétitive avec des joueurs et des équipes qui participent aux compétitions fédérales (championnats départementaux triplette, doublette, tête à tête, mixte, coupe de Haute-Loire par équipes, championnat des clubs vétérans (voir équipe 2023, photo1), coupe de France, concours officiels organisés par les clubs affiliés à la fédération.... A tout cela on pourrait ajouter les concours dits « sauvages ! » organisés par les sociétés de pétanque mais aussi par d'autres associations (sportives ou non), voir des particuliers .... Ces concours étant, contrairement à tous les autres, accessibles aux personnes non-licenciées à la fédération française de pétanque et de jeu provençal.

2- Une forme ludique, tous les vendredis soirs de l'année (sauf les vendredis tombant un jour férié s'il y en a) à partir de 17h00

- A l'extérieur sur le parking de l'ancien marché aux veaux chaque fois que les conditions météorologiques le permettent. C'est-à-dire qu'il fasse jour au-delà de 18h00, plus de 10°c et pas de pluie. En général cela correspond à peu près à l'horaire d'été.

- A l'intérieur au boulodrome si la météo est défavorable ou si la nuit est trop précoce. Comme vous l'aurez compris cela correspond grosso modo à l'heure d'hiver.

Cette forme de pratique est ouverte à tous les licenciés, mais également aux non-licenciés (**Attention !** Enfant de moins de 14 ans accompagné obligatoirement d'un adulte responsable). Bien évidemment si un non-licencié vient régulièrement toute l'année, il est souhaitable qu'il nous rejoigne officiellement l'année suivante. (**Prix de la licence annuelle : 35 euros**). Le principe des parties est le suivant : Les équipes se font par un lancer de boule de tous les joueurs (voir photo 2). En fonction du nombre de participants les parties se jouent en doublettes, en triplettes, à deux contre trois. Tout le monde joue, personne ne reste sur « le carreau » (bof, c'est facile !). Les parties durent 35'. A chaque fois on relance les boules. Les équipes sont sans cesse renouvelées. Tout le monde joue avec tout le monde. L'idée première est la convivialité, partager un moment en groupe, faire connaissance avec des gens que l'on ne connaissait pas, ou peu, jouer de son mieux sans se prendre la tête mais en prenant du plaisir au cours de parties parfois « pagnolesques » dont le résultat n'a aucune importance même s'il arrive qu'il alimente la conversation du verre de

Photo 1

l'amitié qui clos la journée. On est vraiment dans le JEU qui par définition « vit et meurt dans l'instant » en opposition au SPORT dont le résultat est souvent trop primordial !!. A cette pratique hebdomadaire, s'ajoute une participation active à la fête votive.

Comme vous le constatez, la vie est plutôt belle à la boule amicale. Il ne manque plus qu'un lieu de pratique fonctionnel et pérenne comme ceux dont disposent pratiquement tous les clubs de pétanque de notre département.

En quelques années nous avons navigué entre le réduit de rangement de l'ancienne salle des fêtes, le local ou se trouvent aujourd'hui les ambulances, le petit chalet de l'ancienne déchèterie et actuellement (mais pour combien de temps !?) le local de réception de l'ancien marché aux veaux. Dans la commune, quatre lieux se prêtent à la pratique de ce jeu : le secteur du gymnase et de la salle des fêtes, l'espace du marché aux veaux, le stade de la Frideyre avec son terrain stabilisé et la périphérie du château avec la place du Vallat, la place du couvent et la cour de château.

Chaque lieu présente des atouts et des points faibles. Mais l'important reste de pouvoir disposer d'un local fonctionnel avec les terrains de jeu à proximité pour recevoir les clubs adverses dans des conditions acceptables et pouvoir passer un moment convivial après avoir joué. Une réflexion avec les élus est en cours pour trouver la moins mauvaise solution... à défaut d'espérer la meilleure!.

Maintenant que vous savez tout de nos activités et de nos souhaits, il ne vous reste plus qu'à nous rejoindre.

Pour plus d'informations : Thierry CHAUSSINAND : 06 95 45 03 89 (merci de laisser un message car il est de l'ancienne école et répond rarement dans l'instant !)

1 : Le club a été créé le 8 février 1954
2 : tableau récapitulatif du nombre de licenciés au cours des 8 dernières années

ANNEE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
LICEN-CIES	45	42	42	49	55	34	42	51	?

Photo 2

ECE

L'ECE a encore cette année partagé des moments forts sur notre territoire. Entre émerveillement des plus petits et étonnement des grands, c'est avec plaisir que nous vous faisons partager en images des rencontres inoubliables : Culture, rire, mémoire ont été au rendez-vous. Nous sommes ravis de vous proposer chaque année une programmation qui mène à la fois découverte et surprise et essaie d'éveiller notre enchantement.
Un grand merci aux bénévoles sans quoi rien ne serait possible et bien sûr nos portes sont ouvertes à de nouvelles rencontres et petites mains qui deviennent ensemble une force vive !
Rendez-vous l'année prochaine sur tout le territoire de la Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal avec le troisième et dernier volet de La Compagnie Mine que rien : fou rire garantit ! Mais aussi des spectacles pour les scolaires, des rencontres autour du patrimoine et de l'histoire, des interventions dans les EPHAD, nos Lectures estivales qui se multiplient et se diversifient et bien sûr notre traditionnel et tant aimé Festival de rue, Du Couvent au Monast'!
Bonne année 2024 avec l'ECE emplit d'embrasement culturels !

Festival

Avant de passer le flambeau à la 35ème édition, le Festival du Monastier a pris le temps de la réflexion. Un week-end d'échanges cet automne avec les bénévoles a permis de sortir du rythme routinier de notre organisation et de prendre de la distance pour mieux enraciner notre projet. La richesse du Festival est bien humaine et la musique son incarnation. S'il faut avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue quand on les poursuit... Encore faut-il rêver et ne pas se laisser happer par l'organisation d'un Festival qui a tous les atours d'une entreprise et ses méandres administratifs et organisationnels.

Nous préparons avec des ambitions renouvelées et régénérées un Festival qui se réinvente toujours un peu plus et qui je l'espère saura vous séduire. Satisfaits du bilan moral, du bilan financier et du bilan musical de l'édition qui s'est achevée et en attendant le plaisir de vous dévoiler le projet de la 35ème édition, toute l'équipe du Festival vous accompagne dans cette fin d'année et se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Gilles Mercier
Président du Festival du Monastier

Aponia

Inauguration du lieu d'art contemporain Aponia.
Aponia, lieu d'art contemporain a été inauguré au Monastier sur Gazeille le 8 septembre 2023

Depuis sa création en 1998, en région parisienne, transféré depuis 2021 au Monastier sur Gazeille, Aponia est porté par les artistes, les commissaires d'exposition, le public et l'équipe dirigeante.

La culture passée et présente est prédominante dans notre quotidien, le souci de sa qualité et sa monstration sont nécessaires.

Aponia, conçu comme un lieu de recherche et de création, notre activité s'y déploie à travers un programme annuel d'expositions, d'éditions, ainsi qu'un travail de médiation auprès des publics les plus larges. La posture d'Aponia est de vous permettre de « rencontrer » l'art de votre temps.
- de vous révéler la place de l'art dans votre quotidien,
- vous sensibiliser au sujet,
- vous offrir des instruments de lecture, d'analyse,
- vous permettre d' interroger la démarche et le processus créatif de l'artiste.
- vous proposer une pédagogie du regard et de l'oeuvre.
- vous inviter à décrypter les enjeux culturels, économiques et sociaux de la production artistique.

D'importants travaux ont été nécessaires afin de réhabiliter ce bâtiment du 16e siècle doté d'un aménagement répondant à toutes les normes de sécurité et accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseur) (travaux réalisés en intégralité par des entreprises locales) et soutenus par diverses institutions (ministère de la culture – Drac Auvergne – Conseil régional Auvergne Rhône Alpes – Fondation du Crédit agricole Pays de France – Mécénat privé).

Vous y trouverez :
- des espaces d'expositions temporaires
- un espace d'expositions permanentes
- un espace détente (café lounge associatif)
- une mise à disposition de documentation (arts graphiques/ essais/monographies/catalogues) à consulter sur place
- un.e médiateur.trice disponible en permanence

L'ensemble est en accès libre et gratuit.
Toutefois et toujours grâce à une convention avec la municipalité, Aponia dispose d'un lieu (hors les murs) l'Église Saint Jean.

Pour prendre connaissance de notre programmation
http://www.aponia.fr
Aponia, lieu d'art contemporain
67, rue Saint Pierre
43150 Le Monastier sur Gazeille
et
Eglise Saint Jean
Place Saint Jean
43150 Le Monastier sur Gazeille

Ça bouge en coulisses au 59 rue Saint-Pierre !

Le 59, c'est quoi ?

Le 59 c'est un futur lieu de vie, un lieu multi-activités convivial qui vise à participer à la revitalisation du centre-bourg en soutenant des créateurs et créatrices d'activités en leur proposant des conditions locatives accessibles pour contribuer de ce fait :

• à la facilitation de l'entreprenariat et au maintien de l'emploi local par le télétravail (création d'entreprise et soutien à des activités préexistantes)

• à la réduction des inégalités ville-campagne : création de richesses économiques et sociales pour le territoire, développement de services aux habitants et habitantes ;

• au renforcement des liens sociaux entre créateurs d'activité et avec les habitants et habitantes.

Ca ressemblera à quoi ?

• Au rez-de-chaussée : une librairie-café menée par Delphine Tournayre ;

• Aux étages :

- des bureaux, notamment pour : l'Atelier des possibles (association de développement local et d'éducation populaire) ; le bureau d'études en sobriété des bâtiments Qui plus Est ; la coopérative Énergies Renouvelables et Environnement en Haute-Loire - ERE43 ; Flora Fontvieille (spécialisée dans la production de projets de spectacle vivant, théâtre et cirque contemporain en particulier) ;

- Une grande salle commune qui servira notamment aux repas, à des réunions et autres activités conviviales de réseautage ;

- Un local adapté aux activités de soin ;

• Des postes de travail compatibles avec des activités de coworking (les modalités précises restent à être définies en partenariat avec les intéressés et intéressées).

• Et de l'animation pour faire vivre tout ça !

On en est où ?

Nous avons créé une coopérative dénommée « Le 59 » qui va assurer : les travaux ; la gestion des loyers, etc. ; la location du bâtiment à la mairie et le rachat du bâtiment à terme ; la pérennité du projet dans le temps et l'implication de tous ceux et celles qui souhaitent participer à la gouvernance du lieu (en devenant sociétaires) ; et sa gestion désintéressée (100% des excédents seront réinvestis dans la structure).

Nous sommes dans une phase de consolidation du projet avec un budget « travaux » qui s'affine au fil des devis et des demandes de subventions qui seront bientôt déposées. Nous sommes aussi activement à la recherche d'autres potentiels locataires pour les bureaux restants !

BESOIN D'UN BUREAU ? ENVIE DE SOUTENIR LE PROJET ? Contactez-nous au 07 81 20 97 40 ou à contact.le.59@gmail.com

Pour faire un don défiscalisé à 66% pour ce projet, flashez le QRcode ou tapez : :https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-du-reseau-des-crefad/formulaires/1

L'Atelier des Possibles
Accompagner les porteurs de projets & les initiatives citoyennes
1 rue Vital Eraïh
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
07 81 20 97 40

La Modestine

Les plus petits encouragés à prendre soin de l'environnement. Durant la matinée du vendredi 15 septembre, les élèves de l'école maternelle La Modestine ont participé à la journée mondiale de nettoyage de l'environnement, baptisée World Cleanup Day .

Les petits écoliers, équipés de gants aux motifs amusants, ont ramassé les déchets qui jonchaient les rues de la cité Saint-Chaffre. Les enfants de petite section ont concentré leurs efforts autour de l'école et de l'église Saint-Jean tandis que les plus grands, eux, se sont aventurés plus loin dans le bourg.

Ces sorties responsables ont pour but de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement, en s'inscrivant dans le label E3D, auquel l'école est particulièrement attachée.

Ramassage des déchets.

Plantation de groseilliers par les élèves de l'école maternelle au verger communal le 16 novembre.

Dans le cadre d'un projet de classe sur les 4 éléments, les élèves de MS-GS de l'école maternelle La Modestine se sont rendus à la caserne des pompiers du Monastier pour rencontrer les « soldats du feu ».

Les enfants ont pu monter dans le VSAV (véhicule de secours) ainsi que dans le CCF (camion « feux de forêts »).

Ils ont poursuivi la visite de la caserne en passant par les vestiaires et ceux qui le souhaitaient ont pu enfiler quelques éléments de la tenue spéciale «feu» : casque et veste.

Avant de reprendre le chemin de l'école, les pompiers ont offert un verre de jus de fruit et un calendrier à tous les enfants.

L'équipe enseignante remercie les pompiers du Monastier pour leur accueil.

Visite de la caserne.

École Laurent Eynac

Voyage scolaire à Arêches.
Les 52 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique Laurent Eynac sont partis en voyage scolaire à Arêches-Beaufort en Savoie du 19 au 23 juin 2023. Un programme à la fois culturel et sportif avec chasse au trésor pour découvrir la cité médiévale de Conflans, accrobranche, course d'orientation, randonnée autour du lac de Roselend, lecture de paysage, rallye-photos et visite de la coopérative laitière de Beaufort. Le tout ponctué de belles soirées : astronomie, jeux de société et boum. La météo était de la partie. Les enfants et les enseignants en sont revenus ravis et plein de bons souvenirs.

L'école Laurent Eynac au roi de l'oiseau.
Tous les élèves de l'école élémentaire publique Laurent Eynac se sont rendus, jeudi 14 septembre, au Puy-en-Velay afin de participer aux fêtes du Roi de l'Oiseau. Chaque groupe a participé à un atelier, certains ont découvert des instruments de musique anciens, d'autres les outils de mesure utilisés pendant la Renaissance. Chaque classe a également assisté à un spectacle.»

Jeudi 9 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.
Les élèves de l'école élémentaire Laurent Eynac ont participé à un temps forts dédié à rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie. Les trois classes ont travaillé sur la définition du mot «harcèlement», puis les élèves, regroupés en binôme, ont choisi un mot synonyme de harcèlement, puis un autre qui représente une des solutions pour lutter contre. Tous les mots écrits ont été affichés à l'entrée de l'école lors du regroupement de toutes les classes.
L'inspecteur de l'Éducation Nationale et la conseillère pédagogique sont venus saluer cette action et échanger avec l'équipe enseignante et les élèves.

APEL Saint Dominique

Après une belle rentrée au niveau de l'ensemble scolaire avec plus de 40 sixièmes et l'ouverture d'une 5ème classe au niveau de l'école, l'Association des Parents d'Elèves (APEL) de l'ensemble scolaire Saint-Dominique a fait, elle aussi une belle rentrée en organisant sa première rando marche/VTT le dimanche 17 septembre qui a remporté un très grand succès.
De nombreux parents se sont mobilisés et sont motivés afin de proposer aussi, tout au long de l'année, de nombreuses actions (tombola vente de pizzas, chocolats, brioches...) et manifestations.

A vos agendas :
- Dimanche 3 décembre : marché de Noël du Monastier
- Dimanche 4 février : concours de belote
- Courant juin : kermesse de l'établissement

Les fonds récoltés permettent aux enfants de profiter de sorties sportives et culturelles, de voyages, d'interventions extérieures, et de matériel scolaire pédagogique. Cette année déjà l'APEL a participé au financement des différentes journées d'intégration école et collège, au voyage scolaire en Angleterre des 4° et 3° qui s'est déroulé sur 7 jours avant les vacances de la Toussaint et à la classe cirque d'une semaine pour l'ensemble des élèves de l'école.
Nous vous remercions de l'accueil que vous réservez aux enfants et à leurs parents lorsqu'ils vous sollicitent dans le cadre des diverses opérations. Votre soutien est important pour eux !

Journée ramassage des déchets le 30 juin

La Scribe

La Scribe – Écrivain public et secrétaire indépendante

Mélissa Fialon, écrivain public et secrétaire indépendante propose depuis septembre 2023 son soutien dans les tâches écrites et administratives. Issue d'une formation littéraire, et forte d'une expérience de neuf ans en tant que professeur des écoles, elle met aujourd'hui sa plume (et son clavier) au service des autres. La rédaction de courriers, CV, documents personnels ou professionnels, la correction de travaux d'étudiants et de manuscrits destinés à l'édition, l'assistance administrative sont autant de prestations qu'elle propose aux particuliers et entreprises. Mélissa anime également des ateliers d'écriture créative, temps lors desquels tout un chacun est invité à venir jouer avec les mots et mettre son imagination au défi.

Le bureau de La Scribe est ouvert du mardi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

Contact par téléphone au 07 60 90 75 34, par mail à lascribe outlook.fr et via la page Facebook.

Site internet : www.la-scribe.fr

Musée de l'Ecole

Une nouvelle maîtresse et un nouveau maître pour le Musée de l'Ecole en 2024.

Une page se tourne au Musée de l'Ecole mais la dictée, l'écriture à la plume, les bonnets d'âne, vont continuer sous les yeux attentifs mais bienveillants d'un couple de nouveaux gérants. A partir du printemps 2024, Marianne PETIT et Philippe CERDAN vont revêtir leurs blouses grises pour accueillir leurs premiers élèves et leur faire la classe à l'ancienne.

Nul doute qu'ils seront aussi compréhensifs et tolérants que René et Janet envers les tâches d'encre, les « pâtés » et les fautes d'orthographe inévitables pour le vocabulaire d'une autre époque. Cependant les punitions d'autrefois et les parties de rigolade ne seront pas oubliées : un bon stock de bonnets d'âne restera toujours prêt à garnir les têtes des élèves un peu récalcitrants à l'effort et à la discipline scolaire ...

Il y aura bientôt 12 ans que René et Janet DARNE avaient fait l'acquisition de l'ancienne Ecole Saint Joseph, « l'école des frères » , fermée depuis plus de 40 ans. Ils étaient arrivés au Monastier avec un projet et la volonté de faire revivre l'ancienne école.

Le projet s'est concrétisé par la création du Musée de l'Ecole dans les vieux locaux scolaires où, après quelques réparations, beaucoup de travail de collecte et d'installation de nombreuses collections scolaires, règne de nouveau l'esprit de l'école d'autrefois.

Les années ont passé, le plaisir de jouer au maître et à la maîtresse avec les visiteurs qui eux aussi jouent aux écoliers d'autrefois, ne s'est pas estompé pour René et Janet. Toutefois, l'énergie commençait à manquer pour continuer à assurer avec vivacité l'animation et l'entretien du musée. Gagnés par l'âge et la fatigue, René et Janet ont décidé de passer la main à un couple plus jeune, désireux de poursuivre et de développer encore l'activité du Musée de l'Ecole.

C'est ainsi, avec quelques regrets mais avec un certain soulagement, que les anciens maître et maîtresse cèdent leur place aux nouveaux, Marianne et Philippe.

René et Janet cèdent leur place à Marianne et Philippe en leur souhaitant de vivre une aventure aussi passionnante au Musée de l'Ecole. Attention tout de même, Marianne et Philippe , seront-ils plus sévères avec leurs élèves que Janet et René ? A voir ...

Contacts inchangés : ecolemuse@free.fr, Tel : 06 22 10 06 89

Paul Barlot - Electricité

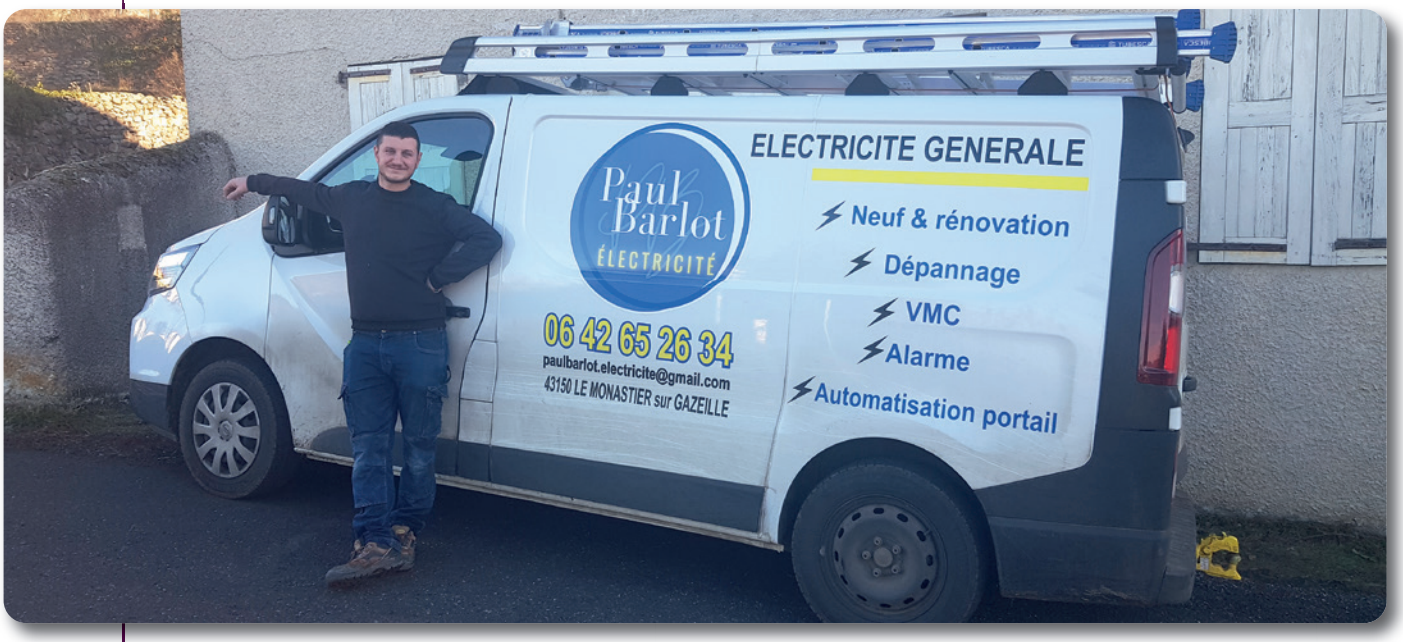

DICRIM

En complément de la mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) ayant pour objectif de planifier les actions des services communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, la commune a réalisé le dossier d'information communal sur les risques majeurs. Ce document synthétique vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènements.

Vous pouvez télécharger le DICRIM sur le site internet de la Mairie (onglet dans la page mairie) ou venir chercher un exemplaire papier en Mairie.

Ets GENTES
COMBUSTIBLES
Z.A. Les Coustilles - 43150 LAUSSONNE
Tél. 04 71 05 18 13

www.cegelec-infra.com
Infrastructures d'énergie
ENR (Solaire et éolien)
Cegelec
Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy Infrastructures
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40
• Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
• Raccordements de postes de transformation
• Génie civil Réseaux Télécom
• Réseaux gaz
• Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
• Mise en valeur du patrimoine
• Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
• Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

Visite de l'évêque

«Visite pastorale de Monseigneur Yves Baumgarten» «sur l'ensemble paroissiale St Jean Paul II entre Loire et Mézenc

La visite de notre évêque a commencé le 11 mai par les écoles : les Primevères à Coubon puis l'école et le collège St Dominique à Le Monastier sur Gazeille.
Il a rencontré les élèves de toutes les classes, les enseignants et les personnels de service avec à chaque fois un échange très dense de questions et réponses.
Monseigneur a pris le repas à St Dominique avec les prêtres, l'animatrice laïc en pastorale, le directeur(trice) et des enseignants du primaire et du collège.
Il a ensuite rencontré les enfants et les parents de l'éveil à la foi et du catéchisme le samedi 24 juin. Après un temps de présentation, l'évêque a échangé avec les parents : questions – réponses. Comment vivre sa foi aujourd hui ? Pendant ce temps-là les enfants ont découvert le mot " Eglise", nous les baptisés. Ils se sont tous retrouvés pour un temps de prière.
Ensuite il est venu passer 4 jours sur l'ensemble paroissiale St Jean Paul II entre Loire et Mézenc du 6 au 9 juillet.
Au cours de ses journées, il a découvert la réalité du monde rural. Une première rencontre avec les paroissiens d'Arsac en Velay, Coubon et Chadron, une deuxième de Freycenet La Cuche, Freycenet Latour et Les Estables, une troisième avec Le Monastier sur Gazeille et Présailles, la quatrième avec Alleyrac, Lafarre, Goudet, St Martin de Fugères, Salettes.
A chaque rencontre a eu lieu une présentation de chacun avec échange, informations, questions diverses.
Notre évêque a donné des orientations du diocèse et encourage les paroissiens dans leur mission de baptisés.
Il a célébré la messe à la maison de retraite St Monique à Coubon, les Terrasses et l'Hort des Meyllerines Le Monastier.
Il a rencontré les maires ou leurs représentants pour un échange sur le lien entre la commune et la paroisse.
Notre évêque a pris le temps de visiter quelques églises (Alleyrac, Freycenet Latour, Les Estables, Présailles, St Martin de Fugeres).

La visite pastorale s'est terminée le dimanche 9 juillet par une messe pour tout l'ensemble paroissial à l'Abbatiale du Monastier, suivie du verre de l'amitié et d'un repas partagé.
Lundi 10 juillet, notre évêque est venu rencontrer les jeunes de l'aumônerie.
A chaque rencontre, chacun a eu une image de sa visite pastorale offerte par notre Evêque.»

«Un grand merci à Monseigneur Yves Baumgarten»

EHPAD les terrasses

L'animation est un concept important dans la vie d'un établissement d'hébergement pour L'EHPAD.

Il ne s'agit pas uniquement de distraire ou faire passer le temps, mais belle est bien de donner de l'existence au temps et de maintenir la personne dans la réalité, de lui donner une place.

L'animation est assurée en priorité par l'animatrice mais aussi il faut noter que c'est l'affaire de tous quelle que soit sa fonction.

Le projet d'animation est soumis aux variations des attentes et des besoins des résidents et des familles.

L'EHPAD Les Terrasses de La Gazeille, propose des animations tout au long de l'année, activités manuelles, lotos, jeux de société, animation musicale mais aussi deux cours d'une heure de gym douce dans la semaine afin de maintenir l'autonomie. Les cours de gym douce sont en place grâce à la subvention obtenue auprès du Département et notamment la participation de la CNSA au titre de la conférence des financeurs.

En parallèle, depuis ces dernières années, nous avons centré l'animation envers les personnes les plus dépendantes. Il est fait l'acquisition d'une table Tovertafel. Cet outil interactif vient compléter l'équipement de l'espace dédié aux personnes très dépendantes. Un financement CNSA, France Relance et NextGeneration EU a été obtenu pour le financement de ce matériel.

La Tovertafel, aussi appelée Table Magique par les professionnels de santé, est un merveilleux outil de médiation et de stimulation pour les résidents.

Ce dispositif non médicamenteux permet le maintien des capacités cognitives, motrices et sensorielles des résidents et se manifeste comme un outil de travail pour les professionnels. Il est très simple de stimuler des résidents et d'animer des séances d'animation avec la Tovertafel.

Grâce à la projection de jeux interactifs, la Table Magique esquisse des sourires sur les visages des résidents, des professionnels soignants et des proches aidants.

Cette table est en place depuis Juin 2023, dans l'espace des personnes très dépendantes, elle est accessible à tous.

Depuis septembre 2023, et grâce à un financement de l'ARS, un atelier de musicothérapie est mis en place. Une intervenante en musicothérapie intervient sur l'établissement à raison d'une fois par semaine.

En tant que thérapie non-médicamenteuse, la musicothérapie s'inscrit dans le champ des thérapies de soutien et de réadaptation. Aucune connaissance musicale n'est nécessaire. En fonction du besoin de la personne, la prise en charge en musicothérapie ou en neuromusicothérapie peut être envisagée de manière individuelle ou groupale en complémentarité des prises en charge effectuées auprès d'un(e) neurologue, d'un(e) kinésithérapeute, d'un(e) orthophoniste, d'un(e) ergothérapeute ou bien encore d'un(e) psychologue.

La musicothérapie s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés au niveau cognitif, attentionnel (fonctions exécutives), langagier et/ou moteur.

Elle s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés au niveau émotionnel et comportemental : difficultés dans la gestion des émotions, hyperémotivité, stress, anxiété, angoisse, agitations, apathie, dépression, troubles du sommeil, douleurs...

Maintenir les capacités fonctionnelles, les fonctions cognitives, attentionnelles et exécutives.

Il s'agit donc par la musique, d'aider la personne à rééduquer et récupérer des fonctions cérébrales déficitaires nécessaires pour réaliser des activités quotidiennes afin de restaurer son autonomie et de limiter l'impact de la maladie sur sa qualité de vie.

Cet atelier se déroule le vendredi après-midi dans la salle des personnes très dépendantes, en petit groupe et pendant une heure. Dans un second temps, il est proposé des temps individuels avec le résident et parfois sa famille si elle est présente.

L'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille a également vocation de s'ouvrir sur le territoire. Il est important que les animations soient l'expression de l'existence sociale des résidents. En conséquence toutes les animations en lien avec l'extérieur convergent vers la vie du village au travers des échanges, des rencontres et visites socio-culturelles locales et intergénérationnelles. Échanges avec les écoles et collèges du bourg, la crèche, le centre de loisir, les associations culturelles proposant des animations au sein de l'EHPAD ou à l'extérieur.

Les fêtes locales sont l'occasion pour l'établissement d'organiser des animations. Par exemple, la fête votive 2023 a été dignement organisée dans l'établissement. Cette année avec un karaoké et une distribution de barbapapa confectionnées devant les résidents.

Les sorties pour prendre un verre ou une crêpe sur une terrasse, le marché du jeudi soir sont proposées durant la belle saison. L'arrivée du Beaujolais nouveau, la dégustation des châtaignes, sont des incontournables avant l'entrée dans l'hiver.

Film tourné à l'Ehpad

« Quand nous aurions le même âge ! »

Dans le cadre de l'appel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), deux professionnels du cinéma, implantés sur notre territoire, Olivier et Frédérique Hespel, ont proposé un atelier « film documentaire transgénérationnel » durant l'été 2023. Ce film, résulte d'un partenariat entre les personnes âgées qui résident à l'HEPAD Les terrasses de la Gazeille situé au Monastier-sur-Gazeille et leurs voisins, les enfants de ALSH L'île ô jeux.

Ce documentaire met en lumière des portraits et la rencontre entre les enfants et les personnes âgées. Il a pu être tourné au sein de l'HEPAD avec une semaine d'immersion pour les enfants, tant dans le monde des personnes âgées que celui du cinéma. La conversation entre les protagonistes se veut intimiste, ouverte sur leur quotidien au même âge, et dans l'imaginaire de l'enfance de demain, en 2050 ou plus !

Dans un monde en perpétuelle évolution, où les générations semblent parfois si éloignées, raconter un peu de son enfance a permis de rapprocher les âges et tisser des liens intergénérationnels et intemporels. Même si les silences sont parfois de mise, ils ne reflètent en rien un malaise.

Tant devant la caméra que derrière, la relation aux autres s'est tramée, avec une approche exceptionnelle du cinéma. Un grand bravo à nos jeunes cinéastes et à nos plus anciens, qui ont su émouvoir le public lors de sa première projection privée à l'HEPAD.

Centre de loisirs

Niché dans un recoin du Pôle Laurent Eynac, le centre de loisirs de L'île Ô jeux du Monastier sur gazeille continue de prendre son envol et d'accueillir de nombreuses familles de notre territoire.

Avec une nouvelle équipe pour cette année 2023, Stéphanie Belledent et Suzana Stojanovic ont repris cette volonté de faire découvrir aux enfants de nouveaux horizons en organisant de nombreuses sorties, des séjours estivaux, mais aussi de valoriser les pratiques artistiques et sportives qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de découvrir ailleurs.

Les enfants ont pu ainsi participer à un grand nombre de sorties et d'activités proposées comme des séances d'escalade sur différents temps dans l'année, découvrir le ski de fond, partir à la rencontre des marmottes, apprendre à faire du cinéma grâce à la création d'un film documentaire, s'initier au Hand,au Tchoukball, visiter l'école du vent, se baigner dans différents lacs, découvrir des spectacles au Puy en velay...

« Nous avons cette volonté d'offrir aux enfants qui ne partent pas tous en vacances, un programme d'activités qui leurs permettent malgré tout de voyager ! »

Conscientes aussi du rythme soutenu que l'école et la vie quotidienne peuvent imposer à ce jeune public, l'équipe de

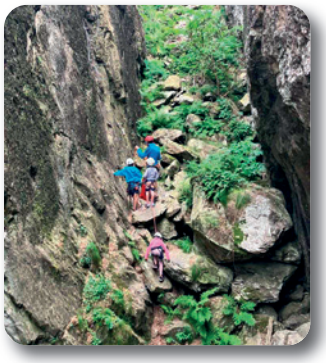

l'île Ô jeux a pour volonté de s'adapter à la fatigue et aux besoins de chaque enfant accueilli en posant un cadre bienveillant et souple en terme de rythme.

Avec pour projet en 2024 de végétaliser l'extérieur du centre de loisirs et de créer un potager avec les enfants grâce à la belle initiative des jardins partagés que la mairie a mis en location aux habitants, le centre de loisirs de L'île Ô jeux n'a pas fini de faire naître et vivre de belles activités aux enfants du Monastier sur Gazeille et des alentours.

L'ÎLE Ô JEUX

ACCUEIL DE LOISIRS MEZENC LOIRE MEYGAL

Réfection d'un mur par les habitants de Meyzoux

La Parent'aise

Le Laep, lieu d'accueil enfants-parents, «La Parent'aise» a ouvert ses portes en décembre 2023 sur les communes de Lantriac et du Monastier-sur-Gazeille.

Nous vous proposons un espace convivial qui accueille, de manière libre, sans inscription et dans la gratuité, de jeunes enfants âgés de moins de 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Deux accueillantes, formées à l'écoute, sont présentes dans ces lieux. Un calendrier d'ouverture est à votre disposition. Le service petite enfance de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à venir pousser la porte, un accueil chaleureux vous sera réservé.

Bibliothèque intercommunale

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

PANORAMA de l'année 2023

RECONQUÊTE DE LA CHATAIGNERAIE

L'accompagnement des propriétaires et des castanéiculteurs se poursuit jusqu'à 2027 pour remettre en état et renouveler les châtaigneraies du territoire. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic de leurs parcelles, et d'aides financières pour ré-ouvrir des vergers abandonnés, élaguer, greffer, planter, créer des pistes.

- Camille Demené, chargée de mission au Parc : 04.75.36.38.63
- Chambre d'Agriculture 04.75.20.28.00

20 ANS DE PROGRAMME EUROPEEN

Depuis 2002, le Parc porte des programmes LEADER. Cet acronyme signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». C'est une initiative européenne dédiée au développement des territoires ruraux pour mobiliser les ressources locales et financer des projets innovants. Chiffres clés des 3 programmes européens Leader du territoire 2002/2023 :

8 105 749 €	212	66
de crédits européens mobilisés	projets financés	porteurs de projets publics et privés accompagnés

OUROBOROS : ENTRE ART ET NATURE

Dans le Parc des Monts d'Ardèche, la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée est matérialisée par des oeuvres d'art. La dernière en date, installée en 2023 sur les hauteurs de Burzet, s'intitule Ouroboros, créature mythologique à la tête de serpent et qui représente ici le cycle infini de l'eau.

Cette oeuvre de l'artiste brésilien Henrique Oliveira, est installée à l'orée de la tourbière de la Verrerie qui s'étend sur une vingtaine d'hectares. Ouroboros est comme une porte d'entrée vers ce milieu d'exception.

www.lepartagedeseaux.fr

5 NOUVEAU GEOSITES et le GEOPARC UNESCO renouvelé pour 5 ans

En 2014, lors de la création du Géoparc des Monts d'Ardèche, 51 géosites portaient le label UNESCO, aujourd'hui ils sont 61 !

Voici les 5 nouveaux «géo-trésors» du territoire :

> les grès du Trias à empreintes de Tauriers
> le dyke basaltique du Rocher de Saint-Jean à Gluiras
> les sources de Vals-les-Bains
> la flore fossile du Monastier-sur-Gazeille
> le village perché de Thines.

Après l'accueil des évaluateurs et une procédure de revalidation, les Monts d'Ardèche ont obtenu à nouveau le label GEOPARC UNESCO en 2023.

NOUVEAU FILM

L'eau à la source, tourbières des Monts d'Ardèche de Nicolas Van Ingen (12 min.)

Le réalisateur a filmé les zones humides du Parc au plus près des droséras, des tritons mais aussi le grand paysage au delà de 1 000 mètres d'altitude. À voir sur la chaîne YouTube du Parc.

LES JEUNES VOLCANS

Et si vous arpentiez le Parc en découvrant sa géologie et ses volcans? La Montagne d'Ardèche, l'Ardèche des sources et volcans, le Bassin d'Aubenas et le Parc ont posé sept bornes à poinçon à retrouver au coeur des cratères ou sur les sommets des volcans. Le « Pass explorateur » est à récupérer dans les offices du tourisme pour gagner le badge bien mérité. Tout le jeu est entièrement gratuit.

Toute l'actu du PARC

LES PIEDS DANS LE PARC, une chronique à écouter sur les radios locales et en podcast sur le site internet du Parc. S'abonner gratuitement :

> à la newsletter du Parc
www.parc-monts-ardeche.fr
> Journal du Parc 2 fois par an

Suivre le Parc sur les réseaux sociaux

Facebook @parcdesmontsdardeche
Instagram@parc_monts_ardeche

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

unesco
Géoparc mondial

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
50 rue Marie Sauzet
07380 JAUJAC
accueil@pnrma.fr / 04 75 36 38 60
www.parc-monts-ardeche.fr

Le Monastier et la guillotine, quelques histoires oubliées

Le Monastier et la guillotine, quelques histoires oubliées

Si le Monastier et ses habitants ont leur propre histoire faite d'ombres et de lumière, ils n'ont jamais constitué des isolats même dans les périodes anciennes où la difficulté des communications faisait que l'on vivait davantage replié sur un espace plus restreint mais toujours ouvert aux influences extérieures. Au 19e siècle, les historiens parlaient volontiers de la « petite patrie » pour désigner le territoire sur lequel on vivait, celui où l'on était né et auquel on était attaché. Cette appellation venait en complément de la « grande patrie » qui désignait alors le pays, entité plus vague à appréhender mais dont les soubresauts, mêmes lointains, ne manquaient pas d'arriver dans les territoires plus reculés. Il en va ainsi de la guillotine, instrument judiciaire de mise à mort des condamnés à partir de la fin du 18e siècle en France. Si l'on frissonne aujourd'hui encore à son évocation, difficile de savoir comment nos ancêtres l'appréhendaient. Les archives conservent plusieurs histoires d'habitants du Monastier qui ont été confrontés « aux bois de justice ».

Rappels historiques sur la guillotine

Avant 1789, les condamnés à mort étaient exécutés de façon diverse en fonction de leur statut social et bien sûr de l'infraction qu'ils avaient commise. Les exécutions étaient publiques mais pas si nombreuses que cela car beaucoup de condamnés l'étaient par contumace. Les forces de l'ordre n'étaient pas très nombreuses, on donnait donc une certaine publicité à l'exécution pour montrer ce qu'il advenait aux criminels. Celle-ci pouvait être plus ou moins longue en fonction des directives données au bourreau et du mode d'exécution : quelques secondes pour la pendaison, plusieurs minutes pour le supplice de la roue. En 1789, les députés de l'assemblée constituante souhaitèrent harmoniser les sanctions pénales suite à la disparition des statuts sociaux (noblesse, clergé, tiers-état) et à l'avènement de la citoyenneté. Ils voulurent aussi faire disparaître des pratiques jugées cruelles et inhumaines en instaurant un seul procédé d'exécution pour les condamnées à mort. 2 députés médecins jouèrent un rôle important dans ce domaine : le 1er s'appelait Joseph Guillotin (la postérité a surtout retenu son nom alors qu'il eut un rôle plutôt secondaire) et le 2e Antoine Louis. Ce dernier, médecin du roi Louis XVI et membre de l'académie de médecine, il réalisa en mars 1792 le 1er prototype d'une machine prévue pour trancher la tête du condamné instantanément. Approuvé par le roi et par les députés, le nouvel instrument fut d'abord testé sur des cadavres puis sur un mouton vivant. Le 25 avril 1792, la 1ère exécution eut lieu à Paris. Les journaux popularisent alors la machine avec différentes appellations : « Petite Louison », « Louisette », « le Rasoir National », « La Lucarne », « La Veuve » ou « Les bois de justice ». Il fallut attendre le début du 20e siècle pour que le mot « guillotine » supplante les autres expressions.

Très vite chaque département se dota de l'instrument au nom de l'égalité devant la loi ce qui n'allait pas sans poser des problèmes car il fallait trouver un lieu de stockage, des personnes qualifiées pour l'assembler et la démonter (un charpentier pour l'échafaud, un menuisier pour la machine en elle-même et un coutelier pour la lame) ainsi qu'un bourreau chargé de l'exécution. En Haute-Loire, la guillotine est présente dès septembre 1792 avec le supplice de 3 faux monnayeurs au Puy. Le 1er bourreau se nommait François Faroux, il appartenait à une famille spécialisée dans cette tâche. Mal considéré par la population, le bourreau était toutefois indispensable. Avec la radicalisation de la Révolution, les condamnations à mort se multiplièrent essentiellement pour des motifs politiques dans les années qui suivirent. Dans le département, sur les années 1793-1794, 43 personnes furent exécutées dont 17 prêtres et 11 femmes pour des activités qualifiées de contre-révolutionnaires alors que l'on ne compta que 2 exécutions pour droit commun. Par la suite, ce nombre diminua beaucoup et après 1798, les motifs politiques disparurent. Il faut rappeler aussi que beaucoup de condamnations n'étaient pas exécutées mais, malgré tout, on dressait l'échafaud pour installer une pancarte avec l'identité du condamné, sa profession, son domicile et le motif de sa condamnation ce qui obligeait la personne en fuite a un exil définitif.

L'affaire Jean André Montagnac

En février 1798, un détachement de la Garde Nationale du Puy arrive au Monastier afin de procéder à l'arrestation du curé de la paroisse Saint-Fortunat. Ce dernier, Claude Ignace d'Authier de Saint-Sauveur a refusé de prêter serment à la nouvelle constitution de la République instaurée à l'automne 1797. Des dizaines d'habitants s'opposent alors à cette arrestation. Des violences éclatent avec des jets de pierre et des tirs de fusils. Un manifestant est tué, 12 autres sont arrêtés et un garde national est blessé. Jean André Montagnac, âgé de 30 ans fait parti des personnes arrêtées. Jugé par le tribunal criminel du Puy, il met en avant, pour sa défense, son engagement en 1793 au moment de la « levée en masse » pour faire face aux invasions de puissances étrangères hostiles à la Révolution française. Condamné à mort, il tente un ultime pourvoi en cassation en arguant qu'il souffre d'épilepsie. Las, il est exécuté au Puy, place du Martouret le 9 juillet 1798. Jean André Montagnac est un des derniers condamnés à mort pour motifs politiques du département. De son côté, l'abbé d'Authier de Saint-Sauveur fut condamné à la déportation sur l'île de Ré à la citadelle Saint-Martin où des dizaines de prêtres périrent pendant la période révolutionnaire du fait des conditions de détention déplorables. Avec l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, les internés retrouvèrent peu à peu la liberté. L'abbé d'Authier revint finalement au Monastier où il reprit ses fonctions jusqu'à sa mort le 1er avril 1818 à l'âge de 64 ans.

L'affaire Jean Baptiste Sauron

Cette affaire de droit commun a pour origine une querelle de voisinage. Né en 1750 au Monastier, Jean Baptiste Sauron habite « rue des Vallats » d'après la dénomination de l'époque. Il exerce la profession de tisserand. Il a pour voisin, un certain Jean Pierre Rome dit « Gaspard » né en 1760. Ce dernier souhaitait acheter une maison mitoyenne à celle de Sauron qui s'y opposait. Dans la nuit du 2 au 3 novembre 1800, Rome est attaqué dans son lit par un individu qui lui assène 11 coups de couteau. Le PV de la gendarmerie précise alors : « malgré la perte de son sang, ledit Rome recueillit ses forces, se leva du lit et aperçut ledit Jean Baptiste Sauron qui prit la fuite. Le maire, accompagné de la force armée, se rendit chez Sauron. Ce dernier fut trouvé caché dans une cave, tapi dans un aqueduc d'où il ne sortit qu'après un intervalle de 24 h s'imaginant que la garde nationale s'était retirée ». Tout accable Sauron : une paire de sabots ensanglantée abandonné chez Rome lors de sa fuite, un couteau ensanglanté retrouvé chez lui, des témoins indiquèrent aussi que Sauron avait menacé plusieurs fois Rome de le tuer et d'incendier sa maison. Après son arrestation, Sauron est transféré au Puy où il subit un interrogatoire le 19 novembre. Malgré les preuves de sa culpabilité, il nie les faits qui lui sont reprochés. Le 6 décembre, son procès s'ouvre devant le tribunal criminel. Le PV donne une description physique très précise de l'accusé : 179 cm pour la taille, cheveux et sourcils châtains, yeux roux, nez long, bouche moyenne, menton plat, visage ovale et allongé, son petit doigt de la main gauche est estropié. Sauron continue de nier la tentative d'assassinat mais reconnaît les menaces d'incendies. Le président du tribunal le condamne à la peine capitale en s'appuyant sur 2 articles du code pénal. L'article 11 précisait que « l'homicide commis avec préméditation sera qualifié d'assassinat et puni de mort » alors que l'article 13 indiquait que « l'assassinat quoique non couronné sera puni de la peine prononcée en l'article 11 lorsque l'attaque à dessein de tuer aura été effectuée ». Le verdict précise en outre que Sauron sera revêtu d'une chemise rouge lors de son exécution et qu'il devra payer les frais de la procédure soit 507, 60 francs. Pour sauver sa tête, Sauron se pourvoit en cassation en arguant une aliénation mentale au moments des faits et surtout en contestant la probité de 2 jurés du tribunal criminel, amis du juge de paix du Monastier. Cette demande est étudiée à Paris le 27 janvier 1801, elle est d'importance car elle met en cause la partialité du tribunal mais, elle est finalement rejetée au motif qu'elle aurait dû être faîte au moment du procès. Le 10 février suivant, Jean Baptiste Sauron est exécuté sur la place du Martouret au Puy.

L'affaire Antoine Bruschet

Cette dernière affaire, elle aussi de droit commun est la plus détaillée et surtout elle se termina par une exécution au Monastier même. Dans la nuit du 29 au 30 novembre 1828, au lieu-dit le Crouzet, commune de Chadron, on retrouve dans les décombres d'une ferme détruite par le feu, le cadavre de Reine Lashermes, veuve Crespe, âgée de 44 ans. L'état civil de Chadron conserve la déclaration de décès faîte le 30 novembre par André Crespe, le fils de la défunte et Jean Badiou, un voisin qui précise que le décès a été constaté à 5 h du matin. La mort est toutefois jugée suspecte car 200 francs ont été volé tout comme des draps de lit, une couverture de laine et divers objets. Le juge de paix du Monastier, Charles Felix de la Ribette se rend sur place puis fait transporter le corps au Monastier pour procéder à une autopsie. Celle-ci révèle que le décès est antérieur à l'incendie de la maison. Les soupçons se portent sur un dénommé Antoine Bruschet (on le surnomme « Trente » dans les documents consultés) qui entretenait de mauvaises relations avec la défunte. Il est arrêté le 11 décembre. Né au Monastier en 1795 d'un père chapelier, il est noté comme étant journalier et célibataire. Sa description est très précise : il mesure 154 cm, il a les cheveux et les sourcils châtains, le front découvert, les yeux gris, la barbe châtaine, le menton rond, le visage rempli et coloré. Il porte une cicatrice sur le côté gauche du menton. Il nie les faits qui lui sont reprochés bien que l'on ait retrouvé chez lui les objets volés. Le 19 janvier 1829, la chambre royale d'accusation de Riom le renvoi devant le tribunal criminel du Puy pour meurtre avec préméditation, vol et incendie de maison. Son procès s'ouvre le 12 mars 1829, il est présidé par M. Maignol. Le tribunal est composé de 12 jurés. Après l'audition de nombreux témoins, le procureur du roi réclame la peine de mort pour l'accusé et souhaite que l'exécution ai lieu au Monastier sur la place publique. Le 14 mars, Antoine Bruschet est reconnu coupable à l'unanimité du meurtre de Reine Lashermes mais la préméditation n'est pas retenue. A la majorité (7 voix contre 5), il est reconnu coupable du vol d'argent et des effets personnels mais pas de l'incendie de la maison faute de preuves tangibles. En s'appuyant sur l'article 304 du code pénal (« le meurtre comportera la peine de mort lorsqu'il aura été précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime ou délit »), le tribunal condamne à mort Antoine Bruschet. Fait assez rare, le verdict précise que l'exécution aura lieu au Monastier suivant en cela la demande du procureur royal. Le code pénal prévoyait cette possibilité dans son article 26 : « l'exécution se fera sur une des places publiques du lieu qui sera indiqué par l'arrêt de condamnation ». Le jury avait donc en théorie, la possibilité d'organiser l'exécution là où il le souhaitait mais ce choix était rarement mis en œuvre car elle impliquait de déplacer la guillotine du Puy vers un autre lieu d'exécution, de trouver sur place des personnes spécialisées pour la monter et ensuite la démonter ce qui entraînait des frais financiers plus importants. Cette décision marque en tout cas l'histoire du Monastier puisqu'il s'agit, d'après les archives disponibles, de l'unique exécution capitale ayant eu lieu sur place. Antoine Bruschet est également condamné à payer les frais de justice qui s'élevaient à 1183,68 francs tandis que les objets volés, devaient être restitués au fils de la défunte.

Le condamné se pourvoit bien sûr en cassation et chose assez rare, le 9 avril 1829, la cour annule le jugement car le président du tribunal n'a pas respecté la procédure. En effet, après le réquisitoire du procureur royal, Antoine Bruschet n'a pas pu s'exprimer pour se défendre. Emprisonné au Puy, il reçoit cette bonne nouvelle le 30 avril synonyme d'un nouveau procès et d'un sursis temporaire. Celui-ci s'ouvre le 25 mai suivant devant la cour d'appel de Riom. Le tribunal confirme le 1er verdict en augmentant légèrement les frais de justice pour le condamné (1185,18 francs). Le nouveau pourvoi en cassation le 18 juin échoue et les préparatifs de l'exécution purent commencer. Jacques Florent, greffier en chef au tribunal du Puy nous a laissé un court résumé de cet évènement auquel il a assisté le mercredi 22 juillet 1829 : *« A ladite heure est arrivé ledit Bruschet accompagné de la force armée lequel est monté sur l'échafaud où il a eu la tête tranchée par l'exécuteur des arrêts criminels du département en présence du peuple assemblé »*. Il précisa aussi que l'exécution avait eu lieu sur la plus grande place de la ville (place du Vallat ? place du Couvent ? place François d'Estaing ? Les documents ne permettent pas d'en dire plus). Grâce à l'état civil, on connaît l'heure de l'exécution puisque le jour même, la déclaration du décès est enregistrée par le maire M. Delherme : *« qui reçoit Jean Claude Giraud, sonneur public, âgé de 76 ans et François Lo... (le reste est illisible), propriétaire cultivateur, âgé de 50 ans et demeurant au Monastier, qui déclarent que Jean Antoine Bruschet dit Trente, âgé de 34 ans , célibataire et journalier, originaire et habitant au Monastier, fils de feux André Bruschet et Jeanne Marie Rome est décédé à 10 h 15 du matin »*. Le bourreau qui œuvre ce jour-là se nomme Nicolas Herman (1792-1842), il est originaire d'une famille de Moselle , elle aussi spécialisée dans cette tâche et il a succédé à son père Charles Herman (1753-1815) comme exécuteur départemental. A partir de 1849, il n'y aura plus qu'un bourreau par cour d'appel et une seule guillotine pour l'Auvergne avec un cousin du précédent Nicolas Roch puis en 1870, un seul exécuteur en France sera habilité à le faire. Cette même année, on supprime l'échafaud afin d'éviter une exposition humiliante au condamné mais aussi pour réduire les frais engagés. La dernière exécution capitale en Haute-Loire date du 20 septembre 1930, elle s'est déroulée devant l'actuelle prison pour Marius Chabrol condamné à mort pour le viol et le meurtre d'un enfant de 6 ans au Puy.

Richard Crespy

Travaux Publics - Carrières
EYRAUD SARL
Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage
Vente aux particuliers / Professionnels
Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre Végétale - Sable - Gravier
PLATEFORME de Peyrard
Tel : 06 82 69 97 59
43150 - Le Monastier-Sur-Gazeille
Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr

ENELEC
VOTRE FOURNISSEUR AU MONASTIER-SUR-GAZEILLE
EN APPAREILS ELECTRIQUES, ELECTROMENAGERS
ET MULTIMEDIA
LARGE CHOIX DE PETITS ET GROS ELECTROMENAGERS
Préparation culinaire - Linge - Entretien du sol - Petit-déjeuner - Café - Soin & beauté
Les meilleures marques en stock ou sur commande !
ADAPTATION, MODIFICATION OU CRÉATION DE RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUE ET PLOMBERIE
LIVRAISON RAPIDE
SAV ET DÉPANNAGE SUR PLACE
74 Rue Saint Pierre • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille • Tél. 04 71 01 45 57
E-mail : e.n.elec@orange.fr • www.enelec-43.fr
Panasonic BOSCH Electrolux AEG Whirlpool CANDY SAMSUNG

04 71 05 09 40
06 40 10 97 69
Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI

- Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retournac

OPTIQUE DU MEZENC
Votre opticien près de chez vous

OFFRE AVANT LE 31/12/2024

P GRATUIT

OPTIQUE DU MEZENC
11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou cinquante euros

€
30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant le 31/12/2024

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2ème paire

CRESPE & FILS
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
CHARPENTE - COUVERTURE
LE MONASTIER / GAZEILLE
TÉL. 06 77 74 31 75

Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille
Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01
Conception - Edition - Régie publicitaire - Impression : EXCEPTO
BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr
Imprimé sur papier recyclé.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.